



SPL OSER

Auvergne-Rhône-Alpes

RAPPORT ANNUEL DES MANDATAIRES

RAPPORT DE GESTION ET RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2023

<https://spl-oser.fr/>

Bureaux : 5 rue Eugène Faure – 38000 GRENOBLE

Tél. 04 76 22 55 34 – contacts.spl@spl-oser.fr

R.C.S. LYON 791 623 069 – APE 7112B – TVA FR 80 791 623 069

Exercice clos le 31/12/2023

Contexte :

Il est rappelé qu'à la suite de la loi du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance (L. n° 2018-727, 10 août 2018), l'établissement du rapport de gestion n'est obligatoire que pour les grandes Sociétés Anonymes. Une grande S.A est une société anonyme qui, au titre du dernier exercice comptable clos, et sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants sont dépassés :

- 4 M€ pour le total du bilan
- 8 M€ pour le montant net du chiffre d'affaires
- 50 pour le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice.

Il est précisé que le Conseil d'Administration du 8 avril 2019 a délibéré dans le but de poursuivre la production du rapport de gestion dans un esprit de clarté et de transparence.

Il est également rappelé l'article L. 1524-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) :

« Les organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs groupements actionnaires se prononcent, après un débat, sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance. Ce rapport, dont le contenu est précisé par décret, comporte des informations générales sur la société, notamment sur les modifications des statuts, des informations financières, le cas échéant consolidées, ainsi que les éléments de rémunération et les avantages en nature de leurs représentants et des mandataires sociaux. Lorsque ce rapport est présenté à l'assemblée spéciale, celle-ci en assure la communication immédiate aux organes délibérants des collectivités et groupements qui en sont membres, en vue du débat mentionné au présent alinéa »

Depuis la clôture de l'exercice 2022, les informations du rapport de gestion et du rapport d'activité intègrent le « rapport des mandataires » s'appuie notamment sur :

- Sur les articles L.232-1 et L.225-100-1 du Code de commerce liés au rapport de gestion d'une société ;
- La loi 3DS du 21 février 2022 (article 210) exige que chaque année, les organes délibérants des collectivités « se prononcent après un débat sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants au conseil d'administration ». Le décret n°2022-1406 du 4 novembre 2022, entré en vigueur le 1er janvier 2023, en précise le contenu.

Ce « rapport des mandataires » a pour objectif de donner aux membres de l'organe délibérant une information complète sur la société et son activité, de nature à assurer la transparence de son fonctionnement et permettre son contrôle.

Ce rapport contribue au renforcement de la notion juridique du contrôle analogue propre aux SPL.

Les assemblées délibérantes des collectivités possédant un siège au Conseil d'Administration ou à l'Assemblée Spéciale doivent donc délibérer afin de prendre acte de ce rapport.

SOMMAIRE

I. Présentation de l'Epl	5
1. Edito du Président	5
2. Informations générales	6
3. Objet social – Domaines d'activité	7
4. La SPL OSER, une société au côté des collectivités	8
5. Evolution du nombre d'actionnaires	8
6. Répartition du capital social	9
7. La gouvernance	10
<i>a - Composition du conseil d'administration</i>	<i>10</i>
<i>b - Les représentants à l'assemblée spéciale</i>	<i>11</i>
<i>c - Les représentants à l'assemblée générale des actionnaires</i>	<i>12</i>
<i>d - Situation des mandats des administrateurs</i>	<i>13</i>
II. Principales activités, opérations de l'année écoulée et situation financière	22
1. Principales activités et opérations de l'année	22
<i>a - Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé</i>	<i>22</i>
<i>b - Analyse de l'évolution des affaires</i>	<i>22</i>
<i>II.1.b.1. Activité économique</i>	<i>22</i>
<i>c - Les 10 ans de la SPL OSER</i>	<i>23</i>
<i>II.1.c.1. Organisation interne et adaptation aux besoins</i>	<i>24</i>
<i>II.1.c.2. Evolution du chiffre d'opérations sur 7 ans</i>	<i>26</i>
<i>II.1.c.3. Changement dans le mode de réalisation</i>	<i>27</i>
<i>II.1.c.4. Utilisation des instruments financiers</i>	<i>27</i>
2. Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice	28
<i>II.2.a.1. Activité économique</i>	<i>28</i>
<i>II.2.a.2. Trésorerie</i>	<i>28</i>
<i>II.2.a.3. Vie sociale</i>	<i>28</i>
<i>II.2.a.4. Recrutement</i>	<i>28</i>
3. Activités en matière de recherche et de développement	28
4. Evolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir	29
5. Etablissements	29
<i>II.5.a.1. Etablissements ayant une activité salariée</i>	<i>29</i>
<i>II.5.a.2. Etablissements sans activité salariée et liés à l'activité des B.E.A.</i>	<i>29</i>
6. Participation des salariés au capital	29
7. Exposé sur les résultats économiques et financiers	30
<i>a - Exposé</i>	<i>30</i>
<i>b - Situation financière sur 3 ans</i>	<i>32</i>
<i>c - Présentation du chiffre d'affaires sur 3 ans</i>	<i>33</i>
<i>d - Analyse de l'évolution des résultats</i>	<i>33</i>
<i>e - Présentation des comptes annuels</i>	<i>34</i>
<i>II.7.e.1. Affectation du résultat</i>	<i>34</i>
<i>II.7.e.2. Rappel des dividendes distribués au cours de 3 exercices précédents</i>	<i>34</i>
<i>II.7.e.3. Dépenses non déductibles fiscalement</i>	<i>34</i>
<i>II.7.e.4. Informations sur les délais de paiement</i>	<i>34</i>
<i>f - Répartition du chiffre d'affaires par clients</i>	<i>36</i>
<i>g - Répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique</i>	<i>37</i>
8. Performance énergétique - Résultats	38
9. Perspectives de développement	40
<i>a - Analyse du carnet de commande</i>	<i>40</i>

III. Etat des relations entre la collectivité et l'Epl.....	41
1. Contrats signés entre les collectivités et la SPL OSER dans l'année	41
IV. Etat des prises de participation - Situation du groupe	42
V. Evolutions statutaires et de l'actionnariat intervenues dans l'année.....	43
1. Evolutions statutaires.....	43
<i>a - Présentation des modifications statutaires intervenues dans l'année</i>	<i>43</i>
<i>b - Historique des 5 dernières années.....</i>	<i>43</i>
2. Evolutions de l'actionnariat	44
<i>a - Composition de l'actionnariat et évolution au cours des trois dernières années.....</i>	<i>44</i>
<i>b - Opérations ayant modifié l'actionnariat au cours de l'année.....</i>	<i>45</i>
<i>c - Historique des 3 dernières années.....</i>	<i>45</i>
3. Changements intervenus au cours de l'exercice	46
VI. Bilan de gouvernance	47
1. Réunions du conseil d'administration.....	47
2. Réunions de l'assemblée spéciale.....	47
3. Réunions de l'assemblée générale	48
4. Décisions du Comité d'Engagements et des Investissements sur 3 ans	48
5. Informations sur la rémunération et la durée du mandat des représentants de la collectivité ou du groupement actionnaire, mandataires sociaux	49
6. Principaux risques et contrôles dont fait l'objet la société	49
<i>a - Principaux risques et incertitudes.....</i>	<i>49</i>
<i>b - Contrôle interne.....</i>	<i>50</i>
<i>c - Contrôles externes.....</i>	<i>50</i>
7. Contrôle analogue.....	50
<i>a - Contexte.....</i>	<i>50</i>
<i>b - Capitaux propres.....</i>	<i>50</i>
<i>c - Gouvernance.....</i>	<i>51</i>
<i>d - L'Assemblée Spéciale (A.S.)</i>	<i>51</i>
<i>e - Le Conseil d'Administration (C.A.)</i>	<i>52</i>
<i>f - Le Comité d'Engagements et des Investissements (C.E.I.).....</i>	<i>52</i>
<i>g - La Commission d'Appels d'Offre (C.A.O.)</i>	<i>53</i>
<i>h - Les Assemblées Générales</i>	<i>53</i>
<i>i - Le pacte d'actionnaires</i>	<i>53</i>
<i>VI.7.i.1. Spécificités du pacte d'actionnaires.....</i>	<i>53</i>
<i>VI.7.i.2. Pacte d'actionnaires : Historique et durée</i>	<i>54</i>
<i>j - Activité.....</i>	<i>54</i>
VII. Annexes	55
Annexe 1 - Frises chronologiques : Année écoulée & perspective de l'année en cours	56
Annexe 2 – Travaux en cours dans l'année écoulée.....	59
Annexe 3 – Comptes annuels	68

I. PRESENTATION DE L'EPL

1. Edito du Président

La rénovation énergétique des bâtiments est devenue ces dernières années un sujet important sur lequel de nombreux acteurs aux compétences très larges, s'impliquent fortement au sein de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La SPL OSER est désormais sollicitée par de nombreuses collectivités locales.

Sa spécialisation sur un mode de réalisation via les marchés publics globaux de performance énergétique permet d'apporter aux Maîtres d'Ouvrages publics un appui opérationnel mutualisé et un engagement contractuel des consommations d'énergie.

Cette année 2023, qui est la onzième année d'activité de la Société, aura été marquée par une deuxième année en forte activité et une croissance de la société. Un grand nombre d'opérations était en phase conception réalisation, ce qui mobilise fortement les équipes de la SPL sur l'ensemble du territoire. Le montant des dépenses sur les opérations pour le compte des collectivités est en forte augmentation du fait du passage en phase travaux d'opérations importantes, parfois sur plusieurs écoles simultanément.

2. Informations générales

DENOMINATION ET SIGLE	SPL D'EFFICACITE ENERGETIQUE – SPL OSER
OBJET SOCIAL / SECTEUR ACTIVE	Rénovation énergétique des bâtiments publics
DATE DE CREATION	21/03/2013
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	101, Cours Charlemagne CS 20033 69269 LYON CEDEX 02
POUR TOUTES CORRESPONDANCES	<p>5, Rue Eugène Faure 38000 GRENOBLE</p> <p>Les bureaux principaux de la société sont situés au Bâtiment LE PALLADIUM – 5, Rue Eugène Faure – 38000 Grenoble. La SPL OSER loue ces bureaux à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.</p> <p>L'agence de Volvic a déménagé en 2023 à la Maison Napoléon – 27, Rue Saint Robert – 63100 Clermont-Ferrand.</p> <p>La SPL OSER loue également des bureaux au Bâtiment HEVEA – 2, Rue Professeur Zimmermann – 69007 Lyon.</p>
ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE	<p>Société Anonyme à Conseil d'Administration</p> <p>Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce, nous précisons que le conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L 225-51-1 du Code de commerce.</p> <p>Lors de sa réunion du 31 mai 2013, il a opté pour la séparation des fonctions de président et de directeur général.</p>
NOM DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	<p>Monsieur ERIC FOURNIER</p> <p>La présidence du conseil d'administration est assurée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes représentée par M. Eric FOURNIER, désigné à cette fonction par le conseil d'administration du 25 avril 2016 pour la durée de son mandat d'administrateur. Le mandat a été renouvelé le 19 novembre 2021 pour la durée de son mandat d'administrateur.</p>
NOM DU DIRECTEUR GENERAL	<p>Monsieur PHILIPPE TRUCHY</p> <p>Le Directeur général est Monsieur Philippe TRUCHY, désigné par délibération du conseil d'administration du 31 mai 2013 et renouvelé lors du conseil d'administration du 25 avril 2016, du 8 avril 2019 puis du 4 avril 2022 pour un nouveau mandat expirant lors du conseil d'administration convoquant l'assemblée générale qui approuvera les comptes de l'exercice 2024.</p> <p>Pour rappel, le Conseil d'Administration a investi le Directeur Général des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute</p>

	<p>circonstance au nom de la société, sous réserve des restrictions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il devra se conformer aux règles mises en place au titre du contrôle analogue exercé par les collectivités actionnaires de la société dans le cadre de son statut d'organisme « in house » ; • Il devra se conformer aux règles mises en place au titre des obligations de transparence et de concurrence résultant de son statut de pouvoir adjudicateur ; • Il ne pourra passer aucun contrat de tiers investisseur avec une collectivité actionnaire sans un accord préalable du conseil d'administration ; il sera cependant autorisé à passer des contrats de prestations de service sans accord préalable du conseil d'administration.
<p>NOMBRE DE SALARIES (contrat de travail en cours à date de clôture)</p>	<p>20 salariés</p> <p>Au 31 décembre 2023, l'effectif de la société se composait de 20 salariés, qui représentent 19.21 ETP à cette date (et 17.31 ETP en moyenne sur l'année), 19 salariés en CDI, et 1 salarié en CDD, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16 cadres, • 0 agent de maîtrise, • 4 employées, • 0 apprenti. <p>Il n'a pas été mis en place de modalités d'association des salariés aux résultats.</p>
<p>COMMISSAIRES AUX COMPTES</p>	<p>CABINET SERAPIONE</p> <p>Le commissaire aux comptes titulaire est le CABINET SERAPIONE, 445 Rue Lavoisier 38330 MONTBONNOT-SAINT-MARTIN, représentée par Monsieur Nicolas SERAPIONE.</p> <p>Il n'y a pas de commissaire aux comptes suppléant.</p> <p>Le mandat a été attribué suite à la Commission d'appel d'offres de la SPL OSER du 26 juin 2019 pour une durée de 6 ans. Le mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2024.</p> <p>Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports du Commissaire aux comptes.</p>

3. Objet social – Domaines d'activité

L'Objet social défini par les statuts est d'« accompagner ses actionnaires, sur le territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans la mise en œuvre de leur stratégie et de leurs projets de rénovation énergétique sur leur propre patrimoine ou dans le cadre d'une politique dédiée ; réalisation d'études, d'audits, de conseils et diagnostics ».

4. La SPL OSER, une société au côté des collectivités

La Société Publique d'Efficacité Energétique – SPL OSER est un outil mutualisé destiné à accompagner les collectivités locales qui en sont actionnaires au développement de projets de rénovation énergétique ambitieux.

Les marchés avec engagement de performance énergétique ont été très largement développés sur le territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la SPL OSER y a contribué aux côtés des acteurs institutionnels tels que la Région, l'ADEME et AURAE.

Par ces marchés, le titulaire s'engage sur la réalisation d'un programme de travaux pour un prix fixé, un délai et un objectif contractuel de performance énergétique. L'exploitant y joue un rôle particulier puisqu'il participe à la phase conception-réalisation, prend en main les installations qui concourent à la performance du bâtiment pendant les travaux et plusieurs années après réception.

Le partenariat entre les actionnaires et la SPL OSER s'inscrit dans la durée, les marchés avec engagement de performance étant couramment d'une durée d'une dizaine d'années.

5. Evolution du nombre d'actionnaires

Sur l'année 2023, le nombre d'actionnaires est resté stable à 35.

6. Répartition du capital social

SIREN	Actionnaires	Année d'entrée	NB actions	Capital	%
200 053 767	Région Auvergne Rhône-Alpes	2013	735 278,00	7 352 780,00	66,21%
254 200 546	SIEL 42	2013	5 000,00	50 000,00	0,45%
217 300 086	Ville d'Aix-les-Bains	2016	2 958,00	29 580,00	0,27%
210 100 046	Ville d'Ambérieu-en-Bugey	2016	1 488,00	14 880,00	0,13%
200 063 402	Ville d'Annecy	2015	100 617,00	1 006 170,00	9,06%
217 400 126	Ville d'Annemasse	2016	3 380,00	33 800,00	0,30%
210 100 533	Ville de Bourg-en-Bresse	2013	93 514,00	935 140,00	8,42%
213 801 582	Ville d'Eybens	2015	1 000,00	10 000,00	0,09%
213 801 855	Ville de Grenoble	2015	64 707,00	647 070,00	5,83%
216 900 969	Ville de Grigny (Rhône)	2013	40 630,00	406 300,00	3,66%
217 301 795	Ville de La Motte-Servolex	2016	1 300,00	13 000,00	0,12%
216 902 825	Ville de Meyzieu	2013	3 000,00	30 000,00	0,27%
217 301 712	Ville de Montmélian	2013	8 138,00	81 380,00	0,73%
217 402 080	Ville de Passy	2015	1 165,00	11 650,00	0,10%
216 901 991	Ville de Saint-Fons	2013	1 700,00	17 000,00	0,15%
216 902 908	Ville de Saint-Priest	2013	4 100,00	41 000,00	0,37%
200 083 863	Ville de Valserhône	2015	1 200,00	12 000,00	0,11%
213 801 798	Ville de Gières	2017	630,00	6 300,00	0,06%
216 902 866	Ville de Rillieux-la-Pape	2017	3 200,00	32 000,00	0,29%
214 201 873	Ville de Roanne	2017	3 600,00	36 000,00	0,32%
217 401 736	Ville de Megève	2018	400,00	4 000,00	0,04%
217 300 110	Ville d'Albertville	2019	2 000,00	20 000,00	0,18%
213 803 174	Ville de Pont-de-Claix	2019	1 100,00	11 000,00	0,10%
200 046 977	Grand Lyon	2021	5 000,00	50 000,00	0,45%
216 901 231	Ville de Lyon	2021	5 000,00	50 000,00	0,45%
210 104 196	Ville de Thoiry (Ain)	2021	700,00	7 000,00	0,06%
217 300 516	Ville du Bourget-du-Lac	2021	600,00	6 000,00	0,05%
216 900 449	Ville de Charbonnières-les-Bains	2021	600,00	6 000,00	0,05%
213 804 420	Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	2021	100,00	1 000,00	0,01%
212 601 660	Ville de Loriol-sur-Drôme	2021	700,00	7 000,00	0,06%
216 902 668	Ville de Villeurbanne	2021	5 000,00	50 000,00	0,45%
213 805 633	Ville de Voiron	2021	2 100,00	21 000,00	0,19%
216 900 340	Ville de Caluire-et-Cuire	2022	4 400,00	44 000,00	0,40%
226 300 010	Département du Puy-de-Dôme	2022	5 000,00	50 000,00	0,45%
216 902 734	Ville de Corbas	2022	1 200,00	12 000,00	0,11%
Nombre d'actionnaires		35	1 110 505	11 105 050	100,00%

7. La gouvernance

a - Composition du conseil d'administration

Actionnaires	Représentants au Conseil d'Administration	Actions	%	Rôle
Région Auvergne-Rhône-Alpes		735 278	66,21%	
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Monsieur Xavier ODO			Administrateur
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Madame Sophie BLACHERE			Administrateur
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Monsieur Eric FOURNIER			Administrateur
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Madame Catherine STARON			Administrateur
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Monsieur Yannick LUCOT			Administrateur
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Madame Michèle CEDRIN			Administrateur
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Madame Albane COLIN			Administrateur
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Monsieur François CHEMIN			Administrateur
Ville d'Annecy	Monsieur Benjamin MARIAS	100 617	9,06%	Administrateur
Ville de Bourg-en-Bresse	Madame Charline LIOTIER	93 514	8,42%	Administrateur
Ville de Grenoble	Monsieur Vincent FRISTOT	64 707	5,83%	Administrateur
Ville de Roanne	Monsieur Christian DORANGE	3 600	0,32%	Administrateur
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN	5 000	0,45%	Censeur
Grand Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY	5 000	0,45%	Censeur
S.I.E.L.	Monsieur Marc CHAVANNE	5 000	0,45%	Censeur
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	2 958	0,27%	Censeur
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO	2 000	0,18%	Censeur
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU	1 488	0,13%	Censeur
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT	3 380	0,30%	Censeur
Ville de Caluire-et-Cuire	Monsieur Côme TOLLET	4 400	0,40%	Censeur
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET	1 200	0,11%	Censeur
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT	600	0,05%	Censeur
Ville d'Eybens	Monsieur Pascal BOUDIER	1 000	0,09%	Censeur
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES	630	0,06%	Censeur
Ville de Grigny	Madame Victoria MARI	40 630	3,66%	Censeur
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN	600	0,05%	Censeur
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD	1 300	0,12%	Censeur
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Gilbert BONNET	1 100	0,10%	Censeur
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS	700	0,06%	Censeur
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT	5 000	0,45%	Censeur
Ville de Megève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET	400	0,04%	Censeur
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX	3 000	0,27%	Censeur
Ville de Montmélián	Monsieur Yves PAVILLET	8 138	0,73%	Censeur
Ville de Passy	Madame Christèle REBET	1 165	0,10%	Censeur
Ville de Rillieux-la-Pape	Monsieur Philippe DE LA CRUZ	3 200	0,29%	Censeur
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS	1 700	0,15%	Censeur
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD	100	0,01%	Censeur
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET	4 100	0,37%	Censeur
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER	700	0,06%	Censeur
Ville de Valserhône	Monsieur Mourad BELLAMMOU	1 200	0,11%	Censeur
Ville de Villeurbanne	Monsieur Antoine COLLIAT	5 000	0,45%	Censeur
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU	2 100	0,19%	Censeur
TOTAL Actions		1 110 505	100,00%	

Les administrateurs ont une voix délibérative au Conseil.

Les censeurs ont une voix consultative.

b - Les représentants à l'assemblée spéciale

Actionnaires	Représentants à l'assemblée spéciale	Actions	%
Ville de Grenoble (Président de l'A.S.)	Monsieur Vincent FRISTOT	64 707	5,83%
Ville de Roanne (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Christian DORANGE	3 600	0,32%
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN	5 000	0,45%
Grand Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY	5 000	0,45%
S.I.E.L.	Monsieur Marc CHAVANNE	5 000	0,45%
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	2 958	0,27%
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO	2 000	0,18%
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU	1 488	0,13%
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT	3 380	0,30%
Ville de Caluire-et-Cuire	Monsieur Côme TOLLET	4 400	0,40%
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET	1 200	0,11%
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT	600	0,05%
Ville d'Eybens	Monsieur Pascal BOUDIER	1 000	0,09%
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES	630	0,06%
Ville de Grigny	Madame Victoria MARI	40 630	3,66%
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN	600	0,05%
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD	1 300	0,12%
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Gilbert BONNET	1 100	0,10%
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS	700	0,06%
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT	5 000	0,45%
Ville de Meqève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET	400	0,04%
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX	3 000	0,27%
Ville de Montmélian	Monsieur Yves PAVILLET	8 138	0,73%
Ville de Passy	Madame Christèle REBET	1 165	0,10%
Ville de Rillieux-la-Pape	Monsieur Philippe DE LA CRUZ	3 200	0,29%
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS	1 700	0,15%
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD	100	0,01%
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET	4 100	0,37%
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER	700	0,06%
Ville de Valsérhône	Monsieur Mourad BELLAMMOU	1 200	0,11%
Ville de Villeurbanne	Monsieur Antoine COLLIAT	5 000	0,45%
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU	2 100	0,19%
TOTAL Actions		181 096	16,31%

c - Les représentants à l'assemblée générale des actionnaires

Actionnaires	Représentants à l'assemblée générale	Actions	%
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Monsieur Thierry KOVACS	735 278	66,21%
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN	5 000	0,45%
Grand Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY	5 000	0,45%
S.I.E.L.	Monsieur Marc CHAVANNE	5 000	0,45%
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	2 958	0,27%
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO	2 000	0,18%
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU	1 488	0,13%
Ville d'Annecy	Monsieur Benjamin MARIAS	100 617	9,06%
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT	3 380	0,30%
Ville de Bourg-en-Bresse	Madame Charline LIOTIER	93 514	8,42%
Ville de Caluire-et-Cuire	Monsieur Côme TOLLET	4 400	0,40%
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET	1 200	0,11%
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT	600	0,05%
Ville d'Eybens	Monsieur Pascal BOUDIER	1 000	0,09%
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES	630	0,06%
Ville de Grenoble	Monsieur Vincent FRISTOT	64 707	5,83%
Ville de Grigny	Madame Victoria MARI	40 630	3,66%
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD	1 300	0,12%
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN	600	0,05%
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Gilbert BONNET	1 100	0,10%
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS	700	0,06%
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT	5 000	0,45%
Ville de Meqève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET	400	0,04%
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX	3 000	0,27%
Ville de Montmélian	Monsieur Yves PAVILLET	8 138	0,73%
Ville de Passy	Madame Christèle REBET	1 165	0,10%
Ville de Rillieux-la-Pape	Monsieur Philippe DE LA CRUZ	3 200	0,29%
Ville de Roanne	Monsieur Christian DORANGE	3 600	0,32%
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS	1 700	0,15%
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD	100	0,01%
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET	4 100	0,37%
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER	700	0,06%
Ville de Valsershône	Monsieur Mourad BELLAMMOU	1 200	0,11%
Ville de Villeurbanne	Monsieur Antoine COLLIAT	5 000	0,45%
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU	2 100	0,19%
TOTAL Actions		1 110 505	100,00%
TOTAL Capital		11 105 050	

d - Situation des mandats des administrateurs

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société sur la base des déclarations transmises à la Société par ces derniers.

Monsieur Xavier ODO	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Membre des commissions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	<ul style="list-style-type: none"> - CO1 Finances, Ressources Humaines et Administration Générale - CO2 Transports - CO8 Enseignement Supérieur et recherche, Innovation
Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional – Titulaire	<ul style="list-style-type: none"> - Syndicat des mobilités des Territoires pour l'aire métropolitaine lyonnaise - Comité syndical – Vice-Président - INSPIRA - Comité syndical - Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Lyon - CREFOP - Comité plénier – Co-président de la commission Formation Tout au long de la vie - CAEN - Académie de Lyon - CDCI du Rhône - Comité technique régional Compétitivité - Lyon II - Conseil de l'IETL - Lyon II - Université Lumière – Conseil Scientifique - Lyon III - Conseil de l'IUT - Lyon 1 - Ecole Polytechnique Universitaire de Lyon - IUT Lyon 1 - Université Claude Bernard - Institut supérieur d'optométrie Lyon - Elu référent emploi formation Lyon Métropole - Ecole de la 2e chance du Rhône ECEMA – Rhône - CROUS de Lyon - Saint-Etienne - Commission Permanente – SPIRAL - Commission de la recherche du conseil académique de l'Université Lumière - Lyon II - Comité de pilotage du projet NANOBIO - Comité de bassin Rhône Méditerranée (+3 commissions géographiques) - Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics - Centre d'études européen – Rhône - Campus Veolia Rhin Rhône Méditerranée – Rhône - Association TDIE – Transports, Développement, Intermodalité, Environnement - ADULLACT - EPORA – 1er Vice-Président - INSPé : Institut National du Professorat et de l'Education - Lycée Danielle Casanova Givors - LP Aragon Picasso Givors - Lycée privé Notre-Dame Givors - Lycée René Descartes Saint-Genis-Laval
Membre des Organismes Extérieurs en qualité de	<ul style="list-style-type: none"> - Lycée Ella Fitzgerald St-Romain-en-Gal (MC) - Lyon III Conseil Scientifique (CG) - CFA INTERFORA IFAIP - Saint-Fons (MP)

Conseiller régional – Suppléant	<ul style="list-style-type: none"> - Faculté de médecine et de maïeutique Lyon Sud Charles Mérieux - IFAS - Lycée Jean-Marie Jacquard Oullins (M. Millet) - IFAS - UGECAM - La Maisonnée - Francheville (M. Millet) - IFSI CHU HCL Saint-Genis-Laval (M. Millet) - Etablissement public de coopération culturelle "Cité du Design - Ecole supérieure d'art et de design" (E. Mandon)
Représentation du Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	<ul style="list-style-type: none"> - Axelera Auvergne-Rhône-Alpes Pôle de Compétitivité - Cluster Lumière - INFRA 2050 - Comité technique SRESRI (Suppléant) - Conseil Supérieur de l'Education Nationale - Commission académique de la carte scolaire - GT Transport scolaire et interurbain - CDR du CDG du Rhône
Maire	Ville de Grigny
Membres des organismes extérieurs en qualité de Maire de Grigny	<ul style="list-style-type: none"> - Vice-président du SMAGGA, en charge des ouvrages écrêteurs - SINGERLY - Conférence Métropolitaine des Maires de la Métropole de Lyon

Madame Sophie BLACHERE

Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional	<ul style="list-style-type: none"> - SCC France SAS, 96 Rue des Trois Fontanot, 92744 Nanterre Cedex - salariée - Syndicat mixte d'études et de promotion de l'axe européen Toulouse Lyon - Syndicat mixte des Transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise - Comité syndical - Auvergne Rhône Alpes Energie Environnement – AG et bureau - Building Information Modeling Auvergne Rhône Alpes - Commission de concertation de l'enseignement privé Lyon - Schéma de développement du réseau public de transport de l'électricité de Rhône Alpes Auvergne - Comité régional de concertation - VEGEPOLYS Valley - Lyon I Institut Techniques de réadaptation - LY Formation (Ecoris)– Rhône - LP Sermenaz Rillieux la Pape - Institut de formation des pédicures podologues EIASS Rockefeller ICOGI - Institut de formation en masso-kinésithérapie pour déficients de la vue (IFMKDV) - Institut de formation en infirmier anesthésiste CHU HCL (Lyon 3) IADE de Lyon - IFAS Lycée professionnel Marie Curie Villeurbanne - Compétences Pro Rhône CFA du CREAP Caluire et Cuire - Lycée André Cuzin Caluire et Cuire - Lycée Magenta Villeurbanne - Lycée Marie Curie Villeurbanne - LP Frédéric Fays Villeurbanne - Lycée St Exupéry Cité scolaire Elie Vignal Caluire et Cuire

	<ul style="list-style-type: none"> - Boisard Ecole de production - Comité de pilotage vert et bleu de la zone prioritaire du Sradet val de saone (01-69) - SAS Rhone-Alpes création 2 (RAC2) - Conseil de surveillance - Conseil d'administration Game Only - ENS Lyon école normale supérieure de Lyon (depuis fin 2023) - SIGERLY (mandat jusqu'au 31/01/2024)
Conseillère métropolitaine	Métropole de Lyon (depuis fin janvier 2024)
Monsieur Éric FOURNIER	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Conseiller spécial délégué à l'air, au climat et à l'énergie	- Région Auvergne-Rhône-Alpes
Membre des commissions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	<ul style="list-style-type: none"> - CO2 Transports - C04 Montagne - C19 Information Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030 - C09 Environnement et écologie positive
Chamonix-Mont-Blanc	Maire
Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc	Président
Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional	<ul style="list-style-type: none"> - Association Amorce – Villeurbanne (69) – (titulaire) - Association Euromontana – (titulaire) - Association International Council for Local Environmental initiatives (ICLEI) – (titulaire) - Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM) – comité directeur – (titulaire) - Association pour la mesure de la pollution atmosphérique d'Auvergne-Rhône-Alpes (ATMO) – assemblée générale et conseil d'administration – (titulaire) - Association TDIE – Transports, Développement, Intermodalité, Environnement – (suppléant) - Comité consultatif de la Réserve Naturelle des Aiguilles Rouges – (titulaire) - Comité de massif – Massif des Alpes – (titulaire) - Comité de programmation du groupe d'action locale "Auvergne-Rhône-Alpes Nord des Alpes" – (titulaire) - Comité départemental pour la transition énergétique de la Haute-Savoie (74) – (co-président) - Comité pour la liaison européenne transalpine-Lyon-Turin – (titulaire) - Comité régional charte co² – (titulaire) - Commission régionale des aides de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'Énergie – (titulaire) - Etablissement Public Foncier (EPF) de Haute-Savoie (74) – (titulaire)

	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds pour le développement d'une politique intermodale des transports dans le massif alpin – conseil d'administration – (titulaire) - Groupement Local de Coopération Transfrontalière (glct) des transports publics transfrontaliers – (suppléant) - Initiative Faucigny mont blanc – (titulaire) - Institut de formation d'aides-soignants (ifas) – centre hospitalier intercommunal Mont-Blanc-Sallanches (74) – (titulaire) - Institut national de l'Energie solaire (ines) – comité de pilotage (73) – (titulaire) - Lycée Charles Poncet – Cluses (74) – (suppléant) - Lycée Guillaume Fichet – Bonneville (74) – (suppléant) - Lycée polyvalent Mont Blanc René Dayve – Passy (74) – (titulaire) - Lycée polyvalent Roger Frison Roche – Chamonix-Mont-Blanc (74) – (titulaire) - Lycée prive Saint-Joseph – Sallanches (74) – (titulaire) - Lycée professionnel hôtelier François Bise – Bonneville (74) – (suppléant) - Lycée professionnel privé du Mont-Blanc – Sallanches (74) – (titulaire) - Mission locale aide insertion jeunes (Faucigny-Mont-Blanc) – (titulaire) - Plan de protection de l'atmosphère de la Vallée de l'Arve – cl'air (conférence plénière) et bureau – (titulaire) - Plan de protection de l'atmosphère de la Vallée de l'Arve – commission activités économiques – (titulaire) - Plan de protection de l'atmosphère de la Vallée de l'Arve – commission transports et mobilités – (titulaire) - Sage de l'Arve – commission locale de l'eau – (titulaire) - Société de Capital Risque oser – personne morale – (titulaire) - Syndicat Mixte d'Aménagement du Genevois – comité syndical – (suppléant) - Tenerdis – (titulaire)
--	---

Madame Catherine STARON

Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Vice-Présidente en charge de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation	Région Auvergne-Rhône-Alpes
Maire	Vourles (69390)
Présidente	AURAE
Vice-Présidente	CCVG
Vice-Présidente	CDG69

Monsieur Yannick LUCOT

Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Gérant	SCI Amétis

Membre des Organismes
Extérieurs en qualité de
Conseiller régional - Titulaire

- Chambre de commerce et d'industrie de l'Allier (03) – (titulaire)
- Comité départemental pour la transition énergétique de l'Allier (03) – (co-président)
- Commission départementale de la coopération intercommunale de l'Allier (03) – (titulaire)
- Conférence départementale politique jeunesse – Allier – copil – (titulaire)
- Conseil académique de l'éducation nationale – académie de Clermont–Ferrand – (suppléant)
- Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie de l'Allier (03) – (suppléant)
- Conseil médical de l'Allier (03) – (suppléant)
- Eco–organisme Valdelia – comité des parties prenantes – (titulaire)
- Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole du bourbonnais (03) – (suppléant)
- Institut de formation auxiliaire de puériculture – Moulins (03) – (titulaire)
- Institut de formation d'aides–soignants – centre hospitalier de Montluçon (03) – (suppléant)
- Institut de formation d'aides–soignants – IRFSS croix rouge – site régional de moulins (03) – (titulaire)
- Institut de formation en masso-kinésithérapie – Vichy (03) – (suppléant)
- Institut de formation en soins infirmiers – centre hospitalier de Montluçon (03) – (suppléant)
- Institut de formation en soins infirmiers – croix rouge française de Moulins (03) – (titulaire)
- Institut de formation interprofessionnel de l'Allier (03) – conseil de perfectionnement – (titulaire)
- IRFSS croix rouge de Moulins – section d'apprentissage – conseil de perfectionnement – (titulaire)
- Lycée Anna Rodier – Moulins (03) – (titulaire)
- Lycée général et technologique Jean Monnet – Yzeure (03) – (titulaire)
- Lycée général Madame de Staël – Montluçon (03) – (suppléant)
- Lycée général Théodore de Banville – Moulins (03) – (titulaire)
- Lycée polyvalent Albert Einstein – Montluçon (03) – (suppléant)
- Lycée polyvalent Geneviève Vincent – Commentry (03) – (suppléant)
- Lycée polyvalent Paul Constans – Montluçon (03) – (suppléant)

	<ul style="list-style-type: none"> - Lycée professionnel agricole Christophe Thivrier – Durdat-Larequille (03) – (suppléant) - Lycée professionnel privé Anna Rodier – Moulins – Moulins (03) – (titulaire) - Société d'économie mixte (SEM) volcans d'auvergne – conseil d'administration – (titulaire) - Syndicat mixte de l'aéroport de Clermont–Ferrand – comité syndical (63) – (titulaire) - Transmea SAS – assemblée générale et comité de pilotage – (titulaire)
Madame Michèle CEDRIN	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Membre des commissions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	<ul style="list-style-type: none"> - C05 Agriculture, alimentation, viticulture et forêts - C17 Formation continue et apprentissage
Adjointe au Maire	Commune de Vienne
Conseillère Communautaire	Communauté d'agglomération Vienne Condrieu Agglomération
Conseillère Régionale	Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
Organismes Extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> - Association « Entreprendre pour le Fluvial » - AG (Titulaire) - Association Seine-Moselle-Rhône (Titulaire) - Auvergne Rhône-Alpes Energie Environnement – Assemblée Générale (Titulaire) - BTP CFA Isère – Bourgoin-Jallieu (38) (Titulaire) - CFA Sport et animation Rhône-Alpes-Vienne (38) (Suppléante) - Comité de Pilotage via Fluvia (Titulaire) - Comité d'étude des projets d'installation – Isère (38) (Suppléante) - Comité de Pilotage (COPIL) régional « Véloroutes, voies vertes » (Titulaire) - Commission Départementale Emploi Insertion de l'Isère (CDEI 38) (Titulaire) - Conseil Médical de l'Isère (38) (Titulaire) - Conseil Territorial de Santé (CTS) – Circonscription de l'Isère-Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes (Suppléant) - Ecole Centrale de Lyon (ECL)- Conseil d'Administration (Suppléante) - Ecole de production Saint Jean-Marie Vianney (Titulaire)

- Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de la Tour-du-Pin (38) (Suppléante)
- Fondation BTP – Conseil d'Administration (Titulaire)
- GIP CARIF-OREF – Assemblée Générale (Suppléante)
- INSA-Institut National des Sciences Appliquées – CA (Suppléante)
- Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) – Centre Hospitalier Général Lucien Hussel – Vienne (38) (Titulaire)
- Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) – Centre Hospitalier Pierre Oudot– Bourgoin-Jallieu (38) (Suppléante)
- Institut de Formation d'Ambulanciers (IFA) – AFTRAL – Saint Quentin Fallavier (38) (Titulaire)
- Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) – CH Pierre Oudot – Bourgoin-Jallieu (38) (Titulaire)
- Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) – CH Vienne (38) (Titulaire)
- Lycée Agricole Vienne Seyssuel Agrotec – Vienne (38) (Suppléante)
- Lycée Agricole Vienne Seyssuel « Agrotec » – Vienne (38) – Commission d'hygiène et de sécurité (CoHS) (Titulaire)
- Lycée Charles-Gabriel Pravaz – Pont de Beauvoisin (Le) (38) (Suppléante)
- Lycée Elie Cartan – Tour-du-Pin (La) (38) (Suppléante)
- Lycée Ella Fitzgerald – Saint-Romain-en-Gal (69) (Titulaire)
- Lycée Galilée – Vienne (38) (Suppléante)
- Lycée Général et Technologique La Pleïade – Pont-de-Chéruy (38) (Suppléante)
- Lycée Privé Institution Robin – Vienne (38) (Titulaire)
- Lycée Privé Institution Saint-Charles – Vienne (38) (Titulaire)
- Lycée Professionnel Jean-Claude Aubry – Bourgoin-Jallieu (38) (Suppléante)
- Lycée Professionnel l'Odysée – Pont-de-Chéruy (38) (Suppléante)
- Pro Alterna EPSI WIS Grenoble – Isère (Titulaire)
- Programme de Réussite Educative (PRE) de Vienne Condrieu Agglo – COPIL (Titulaire)
- Qualification (Titulaire)
- Service Public de l'Emploi Départemental (SPED) et Conventions de revitalisations de l'Isère (38) (Titulaire)
- Société Publique Locale (SPL) d'Efficacité Energétique Oser ENR – Conseil d'Administration (Titulaire)
- Sup Formation (Titulaire)

	<ul style="list-style-type: none"> - Syndicat Mixte de la Plaine de Saint-Exupéry (Suppléante) - Syndicat Mixte Inspira – Comité Syndical (Titulaire)
Structures internes	<ul style="list-style-type: none"> - Commission Consultative Paritaire (CCP) (Titulaire) - Commission Administrative Paritaire (CAP) – Catégorie B (Suppléante) - Comité Social Territorial (CST) – Conseil Régional (Titulaire) - Commission Administrative Paritaire (CAP) – Catégorie C (Suppléante) - Commission Administrative Paritaire (CAP) – Catégorie A (Suppléante)
Madame Albane COLIN	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
	Aucun autre mandat
Monsieur François CHEMIN	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Membre des commissions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	<ul style="list-style-type: none"> - C04 Montagne - C09 Environnement et écologie positive
Maire	Commune de Fourneaux
Vice-président	Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise
Vice-président	SIRTOM de Maurienne
Vice-président	Savoie déchets
Organismes extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> - Société de financement régional OSER ENR (conseil d'administration) – (titulaire) - SARL MITSUHIRATO – Gérant - activité de location de logements
Monsieur Benjamin MARIAS	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Associé	Coopérative AIR coop
Adjoint au Maire de la Ville d'Annecy	<ul style="list-style-type: none"> - Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy (SILA) – comité syndical - SYANE (Etablissement public des énergies et du numérique de Haute Savoie) – comité syndical

Madame Charline LIOTIER	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Déléguée	- Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain (Assemblée Générale)
Conseillère Communautaire	- Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
Monsieur Vincent FRISTOT	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Président du conseil d'administration, administrateur représentant la Ville de Grenoble	SEM Gaz et Electricité de Grenoble
Président et membre du conseil de surveillance	SAS GreenAlp
Administrateur représentant la Ville de Grenoble	SEM CCIAG Compagnie de Chauffage
Administrateur représentant la Ville de Grenoble	SEM Innovia
Administrateur représentant la Ville de Grenoble	SPL ALEC Agence locale de l'énergie
Membre du bureau, comité syndical, représentant Grenoble Alpes Métropole	EP SCOT
Administrateur, représentant Gaz et Electricité de Grenoble	FNCCR, Fédération Nationale des collectivités concédantes et régies
Administrateur, représentant la SEM GEG	Fédération des EPL Entreprises publiques locales
Associé non gérant	SCIA CoheresAnse
Monsieur Christian DORANGE	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
	Aucun autre mandat

II. PRINCIPALES ACTIVITES, OPERATIONS DE L'ANNEE ECOULEE ET SITUATION FINANCIERE

1. Principales activités et opérations de l'année

a - Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

L'exercice écoulé, qui est le onzième de la société, se caractérise par des missions réparties principalement en deux types de marchés entre la société et les collectivités :

- Pour les études en amont, dont les audits énergétiques et l'accompagnement à la rédaction du programme de travaux, l'activité a été aussi soutenue que celle de l'exercice précédent. La Société a signé 18 marchés, et maintient un nombre important d'audits (une quinzaine chaque année). Ces prestations sont effectuées via des marchés de prestations intellectuelles, d'une durée moyenne de l'ordre de 6 mois.

- Sur le plan opérationnel, l'activité se poursuit en mandat de maîtrise d'ouvrage sur une durée longue, couramment plus de dix ans avec la phase exploitation maintenance. L'activité s'est déroulée sur une majorité de mandats signés dans les années précédentes mais aussi sur la phase de lancement de 7 nouveaux mandats signés en 2023 (7 avaient été signés en 2021 et 6 en 2022). Les collectivités concernées par ces nouveaux mandats sont, soit des collectivités historiques, à savoir Grenoble, La Motte-Servolex et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, soit des collectivités ayant pris part plus récemment au capital telles que Caluire-et-Cuire, Corbas et le Puy-de-Dôme.

L'activité pour les phases opérationnelles (Phase 2 contractualisation des marchés et Phase 3 Conception-réalisation) constitue, comme chaque année, la majorité des moyens mis en œuvre par la société, et des honoraires, avec :

- Une hausse d'activité sur la phase conception réalisation, notamment du fait des nombreux mandats signés en 2021 et 2022.
- Au cours de cette année 2023, se sont déroulées les livraisons des travaux de plusieurs opérations : pour la Ville de Roanne, une opération réalisée en trois phases sur le centre administratif Paul Pillet, Pour la Ville de La Motte Servolex l'école élémentaire Pergaud comprenant une chaufferie bois, le gymnase Pierre de Coubertin, enfin pour la Ville d'Annemasse une partie de la rénovation qui concerne l'un des deux bâtiments et qui comprend le centre de petite enfance.

b - Analyse de l'évolution des affaires

II.1.b.1. Activité économique

L'activité de la société s'est poursuivie durant l'année 2023 pour les opérations réalisées en marché global de performance, avec en amont, des missions d'audits énergétiques, puis les mandats de maîtrise d'ouvrage. La phase exploitation maintenance poursuit également une hausse déjà constatée en 2022. De nouvelles opérations ont été réceptionnées et le nombre de bâtiments en phase exploitation au 31/12/2023 se situe à 33, avec des particularités liées aux fonctions des établissements (écoles, lycées, gymnases, bureaux).

Globalement, l'activité de la SPL sur l'année 2023 est importante et le résultat d'exploitation est positif :

- Sur le déroulement des opérations :
 - Les opérations ont pour la très grande majorité pu se dérouler correctement.

- Dans certains cas la passation du marché global de performance énergétique a dû être différée soit par manque de candidatures soit pour dépassement des objectifs de prix.
- Les hausses des coûts des matériaux constatées dans les années précédentes et au cours de l'année 2023 ont nécessité la prise en charge, sur les opérations lancées, des surcoûts liés aux révisions de prix et notamment celles qui s'appliquent aux marchés globaux de performance énergétique.
- Sur le renouvellement des marchés passés entre actionnaires et la société :
 - L'activité d'une SPL dépend de la sollicitation de ses actionnaires qui sont ses seuls clients.
 - Les renouvellements des contrats de 2021 à 2023 ont été importants et ont permis à la SPL de maintenir un très haut niveau d'activité sur l'année écoulée. Il est important que ce renouvellement soit le plus régulier possible chaque année de sorte à assurer une continuité d'activité pour les équipes en place, avec de préférence un équilibre sur le territoire.

c - Les 10 ans de la SPL OSER

Pour ses 10 ans d'activité, la SPL OSER avait invité le 2 juin 2023 les élus, les services des collectivités, les architectes, bureaux d'études, entreprises et exploitants, à la visite du groupe scolaire du Cep, puis de l'internat du lycée Germain Sommeiller, deux rénovations énergétiques réalisées en mandat de maîtrise d'ouvrage, respectivement pour la Ville d'Annecy et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Groupe scolaire du Cep, Annecy



Internat du lycée Germain Sommeiller



Lors des discours qui ont suivi, la Vice-Présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, déléguée à l'éducation et aux lycées, Mme Florence DUBESSY a fait part de sa satisfaction après des visites qui ont permis de constater la transformation architecturale exemplaire sur ces deux établissements publics. Elle a poursuivi sur l'ensemble des actions engagées par la Région, et notamment les deux prochaines rénovations de lycées qui seront lancées très prochainement avec la SPL OSER.

II.1.c.1. Organisation interne et adaptation aux besoins

Le recrutement d'un troisième responsable d'opération à Lyon en février 2023 a contribué à accroître les capacités de la Société pour répondre aux besoins des nouvelles collectivités sur le territoire de l'agglomération lyonnaise. Pour autant, certaines opérations sur le territoire lyonnais restent pilotées par les responsables d'opérations basés à Grenoble.

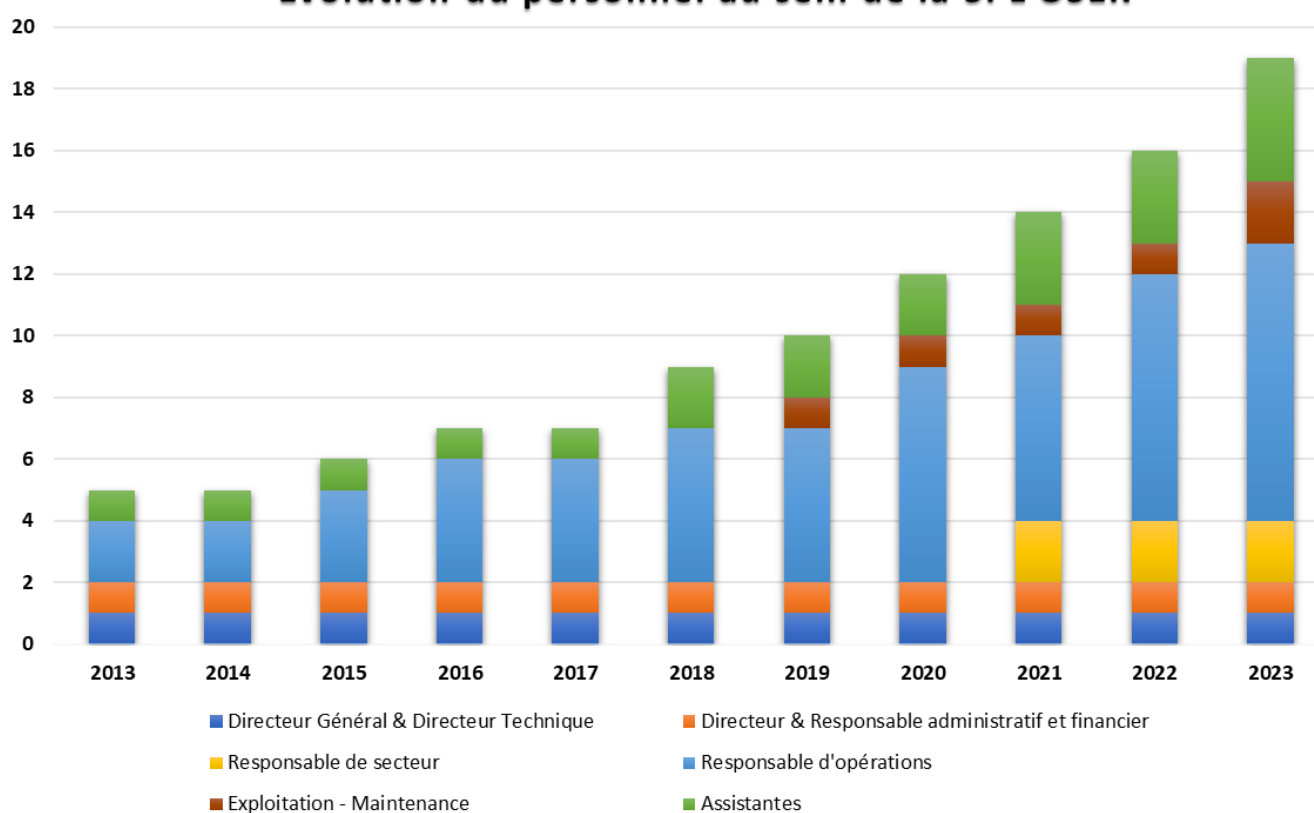
Le recrutement d'un deuxième responsable d'opération à Clermont-Ferrand en août 2023 a contribué quant à lui, à répondre aux besoins des nouvelles collectivités sur le territoire auvergnat. Les opérations sont supervisées par l'agence de Grenoble.

Le pôle exploitation maintenance s'est renforcé et cette activité concerne désormais 2 salariés, dont un qui intervient également sur des audits énergétiques.

Par ailleurs la Société poursuit ses recrutements de sorte à répondre le plus efficacement possible à l'ensemble des collectivités qui la sollicitent sur l'ensemble du territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'organisation est basée sur une équipe opérationnelle sur le plan administratif et financier basé à Grenoble et des responsables d'opérations basés au plus proche des collectivités à Clermont-Ferrand, à Lyon et à Grenoble.

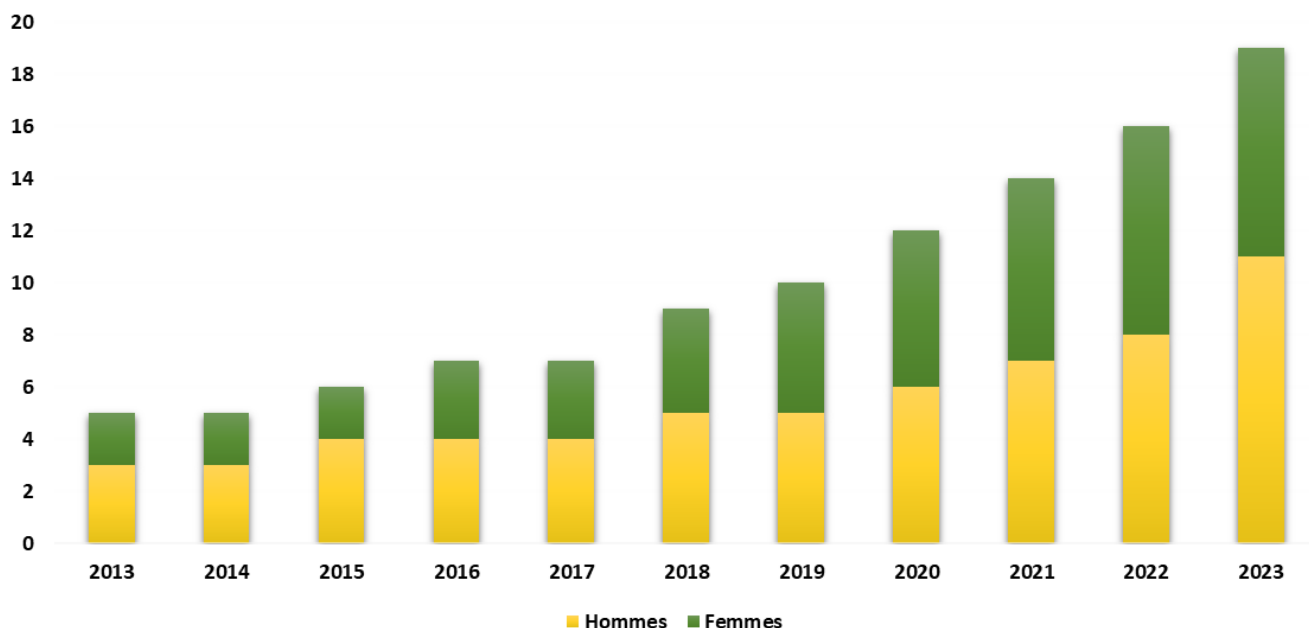
L'effectif de la société a fortement évolué depuis la création de la SPL OSER (5 personnes en septembre 2013). Le premier graphique illustre l'évolution du personnel depuis 2013.

Evolution du personnel au sein de la SPL OSER



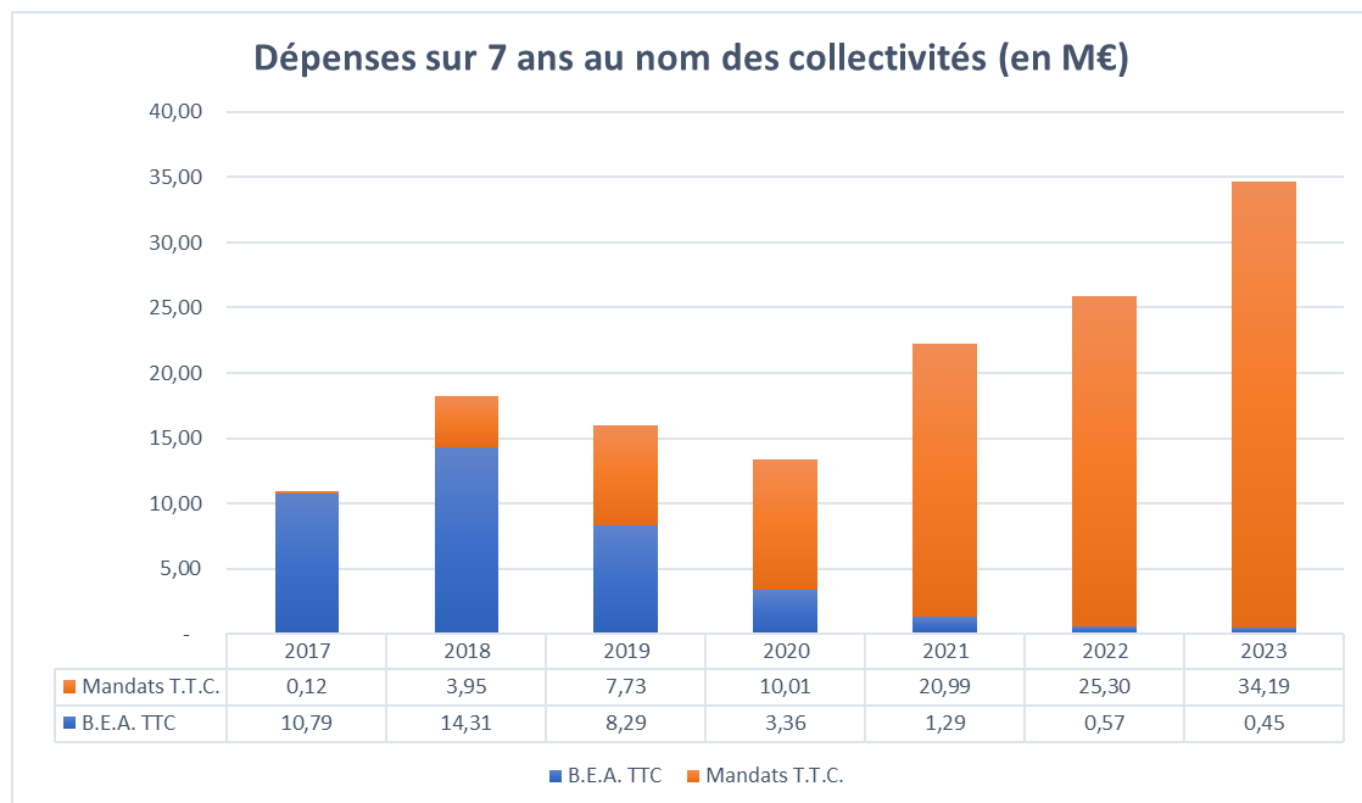
Le second graphique illustre la situation vis-à-vis de la parité hommes / femmes.

Evolution de la parité hommes/femmes au sein de la SPL OSER



II.1.c.2. Evolution du chiffre d'opérations sur 7 ans

Le chiffre d'opérations TTC correspond à l'ensemble des dépenses réalisées par la société pour le compte des collectivités. Il évolue au gré du lancement des opérations, en fonction des phases. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution au cours des 7 dernières années (cumul des opérations en BEA et en mandat de maîtrise d'ouvrage).

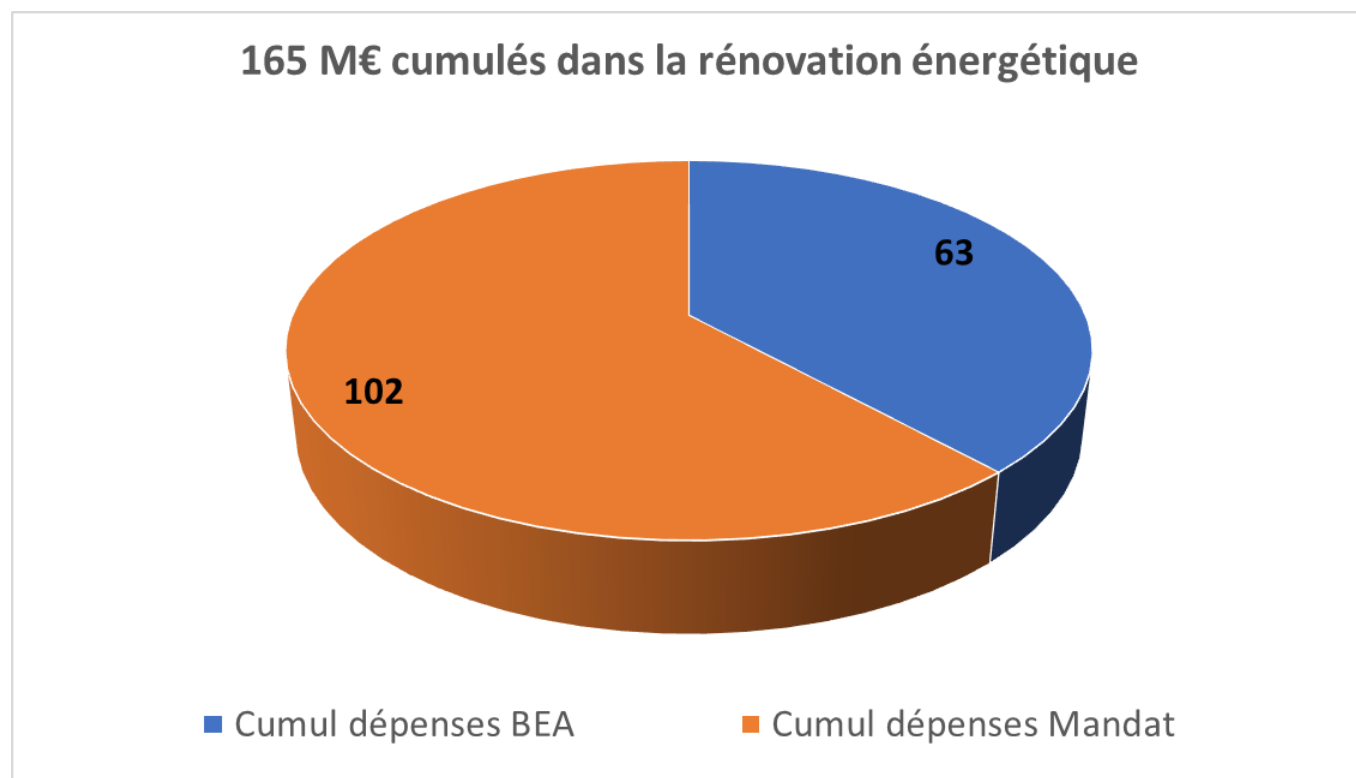


Les travaux prévus via les derniers B.E.A. ont été livrés début 2021. La part des dépenses générées par ce type de contrat diminue fortement

La somme des dépenses pour les deux types de contrats (B.E.A. et mandats de maîtrise d'ouvrage), a diminué en 2019 puis 2020 du fait des aspects cycliques liés aux lancements d'opérations, les dépenses étant nettement plus importantes à partir du début des travaux.

Une augmentation du chiffre d'opération (ensemble des dépenses payées par la SPL sur toutes les opérations en cours) apparaît clairement ces dernières années pour approcher 35 M€ en 2023 (25 M€ en 2022).

Au terme de 11 années d'exercice, les collectivités actionnaires de la SPL OSER ont investi plus de 165 M€ au titre de la rénovation énergétique. L'activité cumulée en mandat de maîtrise d'ouvrage dépasse le cap des 100 M€ en 2023 dont près de 35 M€ rien qu'en 2023.



II.1.c.3. Changement dans le mode de réalisation

Depuis plusieurs années et la fin des opérations en B.E.A, l'intervention en mandat de maîtrise d'ouvrage, s'est développée et répond aux demandes des collectivités.

La société a cherché à répondre favorablement à la plupart des demandes d'adaptations sur les mandats ; il est important de souligner que la société restera plus efficace si ces mandats sont basés sur les mêmes règles, afin d'éviter une lourdeur de gestion administrative et financière.

II.1.c.4. Utilisation des instruments financiers

La société a souscrit 28 comptes à terme de 250 000 euros chacun d'une durée de 5 ans pour les 20 premiers contractés en 2019 ; et d'une durée de 3 ans pour les 10 derniers contractés en 2020, l'ensemble auprès de la Caisse d'Epargne. Le montant de 7 millions d'euros permet à la Société d'obtenir un résultat financier bénéficiaire.

Le montant souscrit permet à la Société de percevoir des intérêts en fin de contrat.

Il ne reste ainsi en compte à terme que 5 millions d'euros qui seront remboursés par la Caisse d'Epargne en février 2024, intérêts en sus.

La société a souscrit une enveloppe d'obligations en mai 2022 de 1 million d'euros rémunérée au taux fixe de 2.405% sur 10 ans ; et une enveloppe de 750 000 euros rémunérée au taux fixe de 1.484% sur 5 ans.

La société a également souscrit des obligations sur 5 ans en juillet 2022 de 1 million d'euros rémunérée à 2.5% les deux premières années puis entre 1.5% et 2.9% les trois dernières années.

Pour mémoire, la société avait, en 2014 et dans le cadre du financement des trois lycées, Montgolfier à Annonay, la Pléiade à Pont-de-Chéruy et Amblard à Valence, souscrit des instruments de couverture des taux (« swaps ») auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, pour un montant de près de 4 M€ et une durée de 20 années d'amortissement. Ces instruments permettent de faire correspondre des financements à taux variables avec un loyer fixe, de sorte que la société ne soit pas exposée en cas d'évolution des taux.

2. Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

II.2.a.1. Activité économique

Depuis la clôture de l'exercice et jusqu'à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration, l'activité se poursuit avec une majorité de projets en phase conception réalisation.

II.2.a.2. Trésorerie

Compte-tenu du capital de la SPL et du financement des opérations par les collectivités sous le régime de demandes d'avances, la trésorerie de la Société est excédentaire.

L'objectif de règlement des fournisseurs se poursuit autour d'un délai de 20 jours à 30 jours après réception des factures. Cela présente un intérêt significatif pour les entreprises et les retours des entreprises sur ce plan sont globalement positifs.

II.2.a.3. Vie sociale

Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 8 mars 2024. Elle a permis de modifier les statuts afin de changer le siège de la SPL OSER, et de modifier la dénomination sociale « Société Publique Locale d'Efficacité Energétique – SPL OSER ».

A l'issue des 10 années d'exercice de la Société, les assemblées délibérantes des collectivités ont délibéré afin de mettre à jour le pacte d'actionnaires.

L'assemblée générale extraordinaire a également permis de prendre en compte la demande de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de réduire son capital de 4,95M€. Cela devrait conduire à une modification du nombre d'administrateurs.

II.2.a.4. Recrutement

La société a recruté une nouvelle assistante afin de renforcer le soutien aux équipes opérationnelles, administratives et financières.

3. Activités en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

4. Evolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir

L'entrée de douze nouveaux actionnaires dans la société en 2021 et 2022 ainsi que les nouvelles sollicitations des actionnaires historiques conduiront à une activité soutenue pour 2024.

L'activité avec les actionnaires présents depuis plusieurs années, dont la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les communes qui disposent d'un gros patrimoine immobilier, représente une réserve conséquente à confirmer par la signature de nouveaux marchés avec la SPL.

De nouveaux mandats de maîtrise d'ouvrage devront être signés en 2024 sur des projets déjà identifiés et des projets à faire émerger. Ces nouveaux marchés sont importants pour que l'activité de la Société soit régulière, d'autant qu'à partir de l'échéance du 2^{ème} semestre 2025 il est prévisible que le lancement de nouvelles opérations soit très réduit du fait des élections programmées en 2026.

Le Décret tertiaire et les objectifs fixés de réduction des dépenses d'énergie impliquant des rénovations lourdes doivent inciter les collectivités locales à rénover leur patrimoine.

Par ailleurs le financement des projets reste un sujet important pour les collectivités et la société poursuit ses efforts pour apporter son appui en assistance aux actionnaires.

Compte-tenu des marchés signés et des prévisions au cours des mois à venir, des efforts à poursuivre pour intégrer les nouveaux recrutements dans les pratiques de la société, l'exercice 2024 devrait se traduire par un résultat net positif.

5. Etablissements

II.5.a.1. Etablissements ayant une activité salariée

Outre son siège situé à l'hôtel de la Région Auvergne Rhône Alpes, la Société a huit établissements :

- A Grenoble (38000, 5 rue Eugène FAURE) où sont situés ses bureaux et la majorité de son personnel,
- A Volvic (63530, 3 route de Clermont) où a été créée une agence,
- A Lyon (Bâtiment HEVEA – 2 rue professeur Zimmermann – 69007 LYON).

II.5.a.2. Etablissements sans activité salariée et liés à l'activité des B.E.A.

Au cours des années précédentes, des établissements ont été créés sur des sites où sont exploités une centrale photovoltaïque dans le cadre d'un B.E.A :

- A Grenoble (38000, 71 et 73 Rue Joseph Bouchayer, Groupe Scolaire Paul Painlevé)
- A Grenoble (38000, 55 et 59 Rue Ampère, Groupe Scolaire Ampère)
- A Givors (69700, 12 Chemin de la Côte à Cailloux, Lycée Aragon Picasso)
- A Saint-Priest-en-Jarez (42270, 63 Avenue Albert Raimond, Lycée Simone Weil)
- A Valence (26000, 43 rue Amblard, Lycée Amblard)

Il convient de préciser que la création d'établissement est obligatoire au-delà d'un seuil sur la puissance installée de la centrale photovoltaïque.

6. Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2023 : les salariés ne détiennent pas de participation au capital de la Société.

7. Exposé sur les résultats économiques et financiers

a - Exposé

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 1 995 369 euros contre 1 700 803 euros au titre de l'exercice précédent ; l'augmentation du chiffre d'affaires est due à la forte croissance que connaît la société ;
- Le résultat d'exploitation ressort positif à 68 643 euros contre - 36 032 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 917 320 euros contre 754 052 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 21.65 % :
 - o Cette augmentation résulte pour l'essentiel de recrutements en cours d'année 2022 qui ont un impact sur année entière ; et en 2023 les recrutements d'une assistante à Grenoble et de deux responsables d'opérations situés à Lyon et Clermont-Ferrand.
- Le montant des charges sociales s'élève à 369 604 euros contre 302 213 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 22.30 % ;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 17.31 contre 14.64 au titre de l'exercice précédent. Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire ;
- Le résultat financier s'élève à 143 734 euros contre 87 961 euros au titre de l'exercice précédent. Le gain s'explique par le placement en compte à terme d'excédents de trésorerie ;
- Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort positif à 212 377 euros contre 51 928 euros pour l'exercice précédent ;
 - ⇒ Compte tenu des éléments ci-dessus,
 - o Du résultat exceptionnel de 4 830 euros contre un résultat négatif de 906 euros pour l'exercice précédent,
 - o D'un impôt sur les bénéfices de 40 025 euros,
 - o Le résultat de l'exercice se solde par un **bénéfice net de 177 182 euros contre 51 022 euros** pour l'exercice précédent.

	Cumul réalisé 2023	Budget 2023	Ecart budget 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Etudes	290	259	31
<i>Dont sous traitance</i>	-	-	-
Honoraires Contractualisation, Conception, Construction	1 135	1 163	-27
<i>Valeur construction cédée (BEA)</i>	-	-	-
<i>Exploitation-Maintenance (BEA)</i>	375	478	-103
Honoraires SPL phase Exploitation (BEA + mandat)	193	210	-17
<i>Autres produits</i>	2	-	2
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 995	2 110	-114
Dont Produits Propres	1 620	1 632	-12
CHARGES D'EXPLOITATION			
Sous-traitance - Prestations ponctuelles (SPL)	-	-	-
<i>Sous-traitance - Projet (BEA)</i>	-68	-8	-60
Sous-traitance - Etudes	6	-	6
<i>Sous-traitance - Maintenance (BEA)</i>	443	486	-42
Achats et fournitures consommées	13	7	7
Locations immobilières	49	42	6
Locations mobilière	4	4	0
Entretien et Maintenance (Matériel SPL)	30	28	1
Assurances	19	20	-1
Documentation	-	0	-0
Honoraires (comptabilité, CAC, vie sociale)	38	40	-1
Annonces et insertions	4	3	1
Formations	17	9	9
Telecommunication	14	14	-0
Communication	-	-	-
Cotisations et frais divers	12	11	1
Frais de déplacement	49	38	11
Impôt et taxes	6	4	2
Charges de personnel (salaires et charges)	1 275	1 338	-63
Dotations aux amortissements des immobilisations	16	21	-5
Autres charges	0	-	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 927	2 055	-129
Dont Charges Propres	1 552	1 578	-26
Résultat d'exploitation	69	54	14

	Cumul réalisé 2023	Budget 2023	Ecart budget 2023
Produits financiers (trésorerie)	111	97	14
Produits financiers (projets)	652	560	92
Charges financières	619	550	69
Résultat financier	144	107	36
Produits exceptionnels	6	-	-
Charges exceptionnelles	1	-	-
Résultat exceptionnel	5	-	-
RESULTAT SOCIETE (avant IS et participation)	217	162	51
Impôts sur les sociétés	40	-	-
RESULTAT NET	177	162	51
TOTAL PRODUITS	2 764	2 767	-9
TOTAL CHARGES	2 587	2 605	-59

b - Situation financière sur 3 ans

Années (Montant en K€)	N-2 2021	N-1 2022	N 2023	Evolution N / N-1
CHIFFRE D'AFFAIRES (dont B.E.A.)	2 065	1 701	1 995	17.28%
PRODUITS D'EXPLOITATION PROPRES (hors B.E.A.)	982	1 220	1 620	32.79%
CHARGES D'EXPLOITATION PROPRES (hors B.E.A.)	1 143	1 255	1 546	23.19%
DONT CHARGES SALARIALES	927	1 051	1 275	21.31%
BENEFICE / PERTE	-82	51	177	
CAPITAUX PROPRES	11 453	11 610	11 787	1.52%
SITUATION TRESORERIE DE	12 786	14 636	15 827	8.14%

NIVEAU D'ENDETTEMENT (B.E.A)	30 094	28 391	26 653	-6.12%
-------------------------------------	--------	--------	--------	--------

c - Présentation du chiffre d'affaires sur 3 ans

PRODUITS D'EXPLOITATION PROPRES (hors B.E.A.) (Montant en K€)	N-2 2021	N-1 2022	N 2023
ETUDES	230	197	290
CONTRACTUALISATION, CONCEPTION, REALISATION	616	845	1 135
EXPLOITATION MAINTENANCE	145	178	193
PRODUITS DIVERS	-9	0	2
TOTAUX	982	1 220	1 620

d - Analyse de l'évolution des résultats

De 2019 à 2022, le résultat d'exploitation était négatif voire proche de l'équilibre alors qu'il était positif précédemment de 2015 à 2018.

Le pilotage des projets par une équipe réduite mais efficace a bien fonctionné pendant les premières années. Puis la société a dû évoluer pour répondre à toutes les sollicitations. Depuis 2020, les recrutements et les moyens nécessaires d'encadrement ont mobilisés les équipes pour une adaptation de la société à sa croissance.

Sur les trois dernières années, il est important de souligner que l'évolution des résultats des exercices successif est rassurante :

- L'année 2021 aboutissait à un résultat négatif de 82 K€.
- L'année 2022 confirmait une amélioration de la situation financière de la société avec un résultat positif de 51 K€.
- L'année 2023 marque un résultat de 177 181.52 € dont 68 643.12 € pour le résultat d'exploitation, ce qui confirme la bonne équation entre les moyens humains et l'activité procurée par les collectivités.

Il reste nécessaire de maintenir une certaine vigilance sur la régularité de l'activité de la société qui dépend des nouvelles commandes passées par les actionnaires auprès de la SPL.

e - Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soumis à l'approbation des différentes instances de gouvernance de la SPL, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

II.7.e.1. Affectation du résultat

Il a été proposé au Conseil d'administration et à l'Assemblée Générale Ordinaire d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 177 181.52 euros en réserves.

Réserve légale	33 438.48
Affectation du résultat de l'exercice	8 859.08
Réserve légale après affectation	42 297.56

Autres réserves	471 364.62
Affectation du résultat de l'exercice	168 322.44
Autres réserves après affectation	639 687.06

Le montant total des réserves ainsi généré au terme des 11 exercices est donc de **681 984.62 €**.

II.7.e.2. Rappel des dividendes distribués au cours de 3 exercices précédents

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous informons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

II.7.e.3. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

II.7.e.4. Informations sur les délais de paiement

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- Les factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu : leurs montants correspondent à 19 709.52 euros dont le règlement est intervenu ou prévu en 2024 ;
- Les factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu : leurs montants représentent 58 200.19 €. Le recouvrement est intervenu ou prévu en 2024 ;
- Les demandes d'avances ou de remboursement échues non réglées à la date de clôture représentent respectivement 5 643 922.16 € et 5 184.90 €. Le recouvrement est intervenu ou prévu en 2024.

Cependant, la Société connaît des difficultés administratives pour obtenir le recouvrement des demandes d'avances qui financent l'opération de rénovation énergétique du Collège Boris VIAN, pour le Grand Lyon. Le montant des avances non remboursées est de 1 829 110.33 euros et concerne plus particulièrement une avance du 24/05/2023 pour 1 051 092.26 euros et une avance du 31/10/2023 pour 778 018.07 euros. Les services de la société et de la collectivité s'efforcent de répondre aux nombreuses demandes de la Trésorerie afin que la SPL puisse obtenir les avances demandées.

f - Répartition du chiffre d'affaires par clients.

Ce tableau compare la répartition des honoraires perçus par la SPL l'année N et l'année N-1, par actionnaire et par phase.

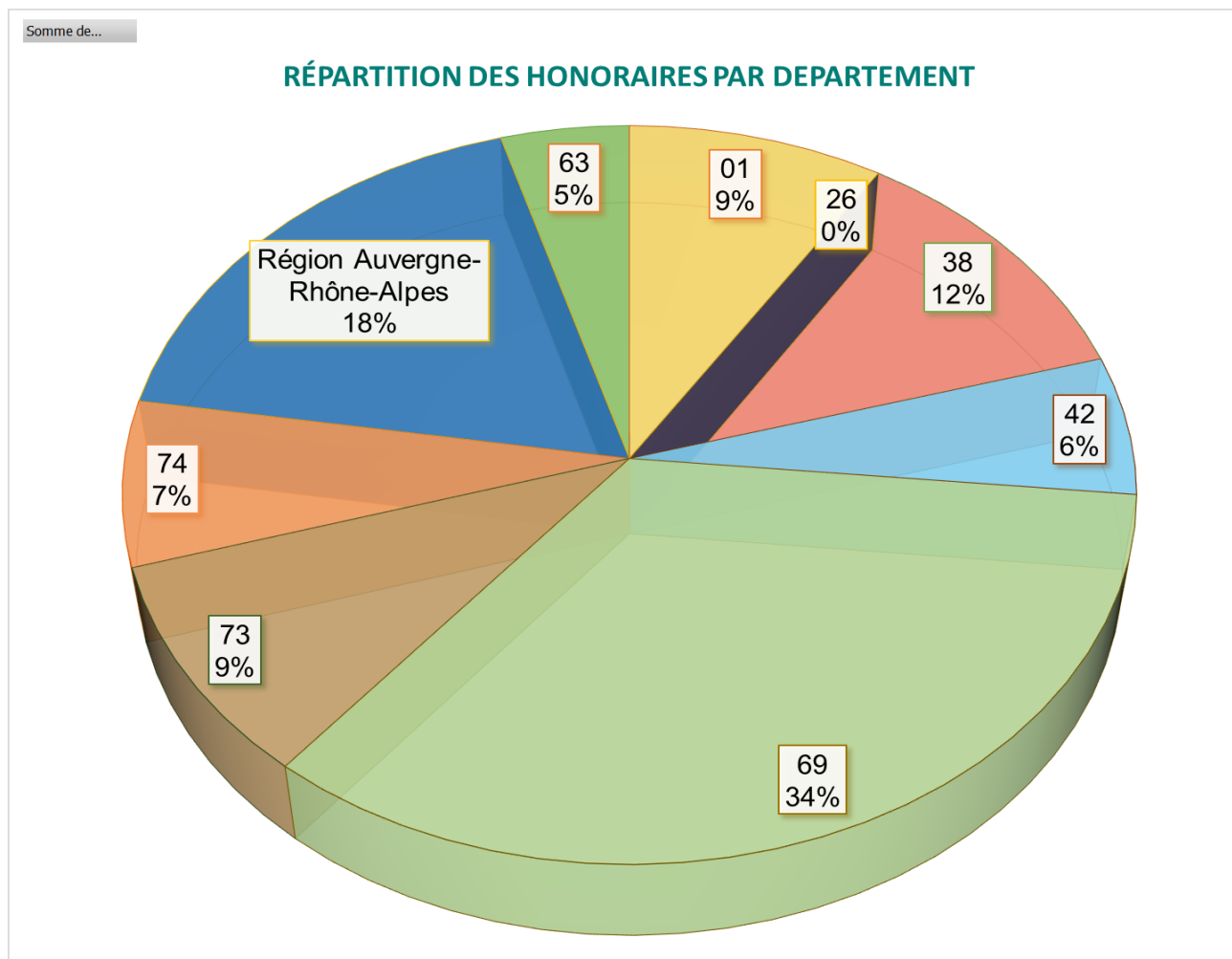
CA (K€ HT) par Actionnaires		2022						CA (K€ HT) par Actionnaires		2023					
Actionnaires	Etudes	Contractua -lisation	Conception Réalisation	Exploitation	Total honoraires	%	Actionnaires	Etudes	Contractua -lisation	Conception Réalisation	Exploitation	Total honoraires	%		
Région Auvergne-Rhône-Alpes	-	18	158	73	249	20,42%	Région Auvergne-Rhône-Alpes	57	37	106	90	290	17,94%	↑	
Bourg-en-Bresse	31	49	5	33	118	9,68%	Bourg-en-Bresse	19	26	68	29	143	8,84%	↑	
Grand Lyon	-	70	1	-	72	5,88%	Grand Lyon	25	25	89	-	139	8,56%	↑	
Grenoble	13	39	34	20	106	8,67%	Grenoble	6	43	33	26	109	6,73%	↑	
Lyon	-	74	6	-	80	6,59%	Lyon	-	-	104	-	104	6,41%	↑	
Roanne	5	-	61	-	65	5,37%	Roanne	4	-	92	2	98	6,08%	↑	
Caluire-et-Cuire	28	-	-	-	28	2,27%	Caluire-et-Cuire	31	54	12	-	98	6,06%	↑	
La Motte-Servolex	9	-	26	-	35	2,88%	La Motte-Servolex	2	33	40	1	76	4,69%	↑	
Eybens	2	37	0	5	45	3,65%	Eybens	27	15	29	3	74	4,58%	↑	
Puy-de-Dôme	-	-	-	-	-	0,00%	Puy-de-Dôme	52	21	-	-	73	4,51%	↑	
Annecy	27	20	4	25	77	6,28%	Annecy	10	28	5	25	68	4,17%	↓	
Saint-Priest	-	-	50	-	50	4,13%	Saint-Priest	3	-	62	2	67	4,11%	↑	
Albertville	-	25	16	-	42	3,40%	Albertville	-	-	52	-	52	3,19%	↑	
Grigny	17	7	35	7	66	5,40%	Grigny	-	-	44	7	50	3,12%	↓	
Villeurbanne	18	38	-	-	55	4,54%	Villeurbanne	-	24	17	-	41	2,56%	↓	
Annemasse	-	-	16	-	16	1,28%	Annemasse	-	-	30	-	30	1,84%	↑	
Meyzieu	-	-	4	6	9	0,76%	Meyzieu	18	-	3	6	27	1,67%	↑	
Corbas	-	-	-	-	-	0,00%	Corbas	18	6	-	-	24	1,51%	↑	
Passy	4	-	1	8	13	1,04%	Passy	11	-	1	8	20	1,23%	↑	
Le Bourget-du-Lac	-	6	5	-	12	0,95%	Le Bourget-du-Lac	-	6	9	-	15	0,93%	↑	
Montmélian	-	-	-	7	7	0,58%	Montmélian	-	-	-	7	7	0,42%	↓	
Saint-Fons	4	22	-	-	26	2,13%	Saint-Fons	-	5	-	-	5	0,29%	↓	
Aix-les-Bains	14	-	1	3	18	1,48%	Aix-les-Bains	-	-	0	3	4	0,24%	↓	
Voiron	12	-	-	-	12	0,97%	Voiron	3	-	-	-	3	0,19%	↓	
Valserhône	-	-	-	3	3	0,28%	Valserhône	-	-	-	2	2	0,14%	↓	
Pont-de-Claix	-	-	-	-	-	0,00%	Pont-de-Claix	-	-	-	-	-	0,00%	→	
Loriol-sur-Drôme	9	-	-	-	9	0,73%	Loriol-sur-Drôme	-	-	-	-	-	0,00%	↓	
Saint-Pierre-de-Chartreuse	6	-	-	-	6	0,52%	Saint-Pierre-de-Chartreuse	-	-	-	-	-	0,00%	↓	
Gières	1	-	-	-	1	0,07%	Gières	-	-	-	-	-	0,00%	↓	
Charbonnières-les-Bains	1	-	-	-	1	0,06%	Charbonnières-les-Bains	-	-	-	-	-	0,00%	↓	
Thoiry	-	-	-	-	-	0,00%	Thoiry	-	-	-	-	-	0,00%	→	
Ambérieu-en-Bugey	-	-	-	-	-	0,00%	Ambérieu-en-Bugey	-	-	-	-	-	0,00%	→	
Rillieux-la-Pape	-	-	-	-	-	0,00%	Rillieux-la-Pape	-	-	-	-	-	0,00%	→	
Megève	-	-	-	-	-	0,00%	Megève	-	-	-	-	-	0,00%	→	
Siel	-	-	-	-	-	0,00%	Siel	-	-	-	-	-	0,00%	→	
Total général	201	405	425	189	1 220	100%	Total général	287	323	795	213	1 618	100%		
Total %	16,45%	33,24%	34,82%	15,50%	100%		Total %	17,76%	19,94%	49,14%	13,16%	100%			

g - Répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique.

Cette présentation correspond au chiffre d'affaires réparti sur les rénovations énergétiques de lycées pour la Région, et à l'ensemble des opérations pour les autres collectivités locales réparties géographiquement par département.

La proportion des opérations réalisées par la SPL sur le territoire du département du Rhône prend une part de plus en plus importante (projets pilotés par les équipes basées à Grenoble et Lyon).

La SPL OSER, est intervenue en 2023 pour la Région par des audits et des opérations en cours sur les départements suivants : 03, 07, 15, 26, 42 , 43, 63, 69, 73, 74 (pas sur 01 et 38).



8. Performance énergétique - Résultats

L'exploitation maintenance est une activité à part entière pour la SPL OSER. Elle décharge les collectivités du suivi des actions de réparation et de maintenance des équipements techniques, tout en associant les services.

Les résultats sur la performance énergétique nécessitent un suivi sur plusieurs années et les actions menées par le titulaire du Marché global de performance et par la SPL OSER se conjuguent pour parvenir à l'objectif.

Désormais la société dispose de retours d'expériences sur plus de 30 bâtiments.

Pour la plupart des réalisations les résultats sont positifs et paraissent raisonnablement atteignables chaque année. Plusieurs cas nécessitent une vérification sur une deuxième année avant confirmation. La pandémie a perturbé les données quant à la performance, du fait des protocoles de ventilation par ouverture des fenêtres. Dans plusieurs cas, et en fonction des protocoles mis en place, les périodes de vérification ont été neutralisées

La production photovoltaïque donne de bons résultats et démontre tout l'intérêt d'inclure ces installations dans un marché avec engagement de performance ; le titulaire est davantage impliqué au résultat qui est contractuel pour pallier à toute anomalie de fonctionnement.

Les installations de production de chaleur au bois donnent globalement de bons résultats.

Plusieurs opérations réalisées ont fait appel à la géothermie.

Les premières opérations réalisées avec la Ville de Bourg-en-Bresse (groupes scolaires Baudin, Robin et Les Vennes) sont désormais sorties de la phase exploitation maintenance pour la SPL, et la Ville poursuit avec un nouveau marché avec son exploitant.

Globalement sur les sites rénovés dans le domaine de l'enseignement les résultats sont très satisfaisants. Avec des retours d'expériences nombreux sur les écoles maternelles et élémentaires, la réduction des consommations d'énergie (tous usages confondus) se situe couramment entre 40 et 50%.

Sur les lycées, les interventions se concentrent parfois sur une partie de l'établissement notamment pour ceux qui comprennent des ateliers qui nécessitent des investissements conséquents pour un gain énergétique plus faible. Dans ce cas, un objectif global de réduction de 40% des consommations de l'ensemble des bâtiments d'un lycée constitue un objectif déjà ambitieux.

Les bâtiments de bureaux, dont l'usage est continu toute l'année, peuvent eux aboutir à des économies d'énergie importantes de l'ordre de -50 à -70%.

Les résultats de performance des opérations suivies par la SPL OSER

Lieu du projet	Bâtiments publics concernés	% d'économie d'énergie garantie	Exprimé en Energie Primaire ou Finale	Résultats				
				2018	2019	2020	2021	2022
ÉCOLE OU GROUPE SCOLAIRE								
Bourg en Bresse	Groupe scolaire Baudin	55,0%	EF	49%	61%	59%	61%	66%
Bourg en Bresse	Groupe scolaire Robin	55,0%	EF	59%	60%	59%	57%	53%
Bourg en Bresse	École élémentaire Les Vennes	60,0%	EF	65%	69%	67%	64%	66%
Bourg en Bresse	Groupe scolaire Saint Exupéry (élémentaire + gymnase)	50,0%	EF		59%	59%	61%	58%
Annecy	Groupe scolaire Les romains	52,0%	EF		55%	56%	N 41%	N 48%
Passy	Groupe scolaire de l'Abbaye	50,0%	EF		60% pour 40% en CP	53%	57%	61%
Passy	Groupe scolaire Marlioz	40,0%	EF		46% pour 33% en CP	45%	37%	33%
Passy	École maternelle du plateau d'Assy	60,0%	EF		56% pour 49% en CP*	61%	54%	60%
Grigny	Écoles Joliot Curie	61,3%	EP			58% pour 55% en CP*	N 60%	60%
Eybens	Groupe scolaire Bel air	46,7%	EP			57%	51%	54%
Grenoble	Groupe scolaire Ampère		EP				N	
Grenoble	École Élisée Chatin	46,0%	EP				36% pour 39% en CP*	38%
Grenoble	Groupe scolaire Painlevé		EP					
Aix-les-bains	Ecole élémentaire Marlioz	59,0%	EF				N	N
Annecy	Groupe scolaire du Cep	47,0%	EF				39% pour 38% en CP*	49%
LYCÉES (RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES)								
Pont de Chéruy	Lycée La Pléiade	27,0%	EP	38%	42%	41%	45%	49%
Annonay	Lycée De Montgolfier	40,0%	EP	29%	24%	N 31%	22%	22%
Lyon	Lycée Camille Claudel	46,0%	EP	39%	45%	N 46%	N 44%	50%
Valence	Lycée Amblard	56,6%	EP	60%	65%	60%	58%	64%
Vaulx en Velin	Lycée Les Canuts	40,1%	EP	42%	37%	N	N 20%	30%
Saint Priest en Jarez	Lycée Simone Weil	41,7%	EP		44%	N	N 37%	41%
Givors	Lycée Picasso Aragon (hors logements)	40,8%	EP			33%	40%	47%
AUTRES TYPES DE BÂTIMENTS PUBLICS								
Montméliant	Médiathèque Victor Hugo	50,0%	EP	43%	54%	57%	49%	46%
Cran-Cevrier	Hôtel de Ville	70,0%	EF		72%	75%	68%	HdV : 63%
Bourg en Bresse	Gymnase Favier	51,0%	EF		63%	64%	74%	68%
Bellegarde sur Valserine	Centre Jean Marinnet	61,1%	EP			52%	47%	55%

* CP : garantie probatoire

OBJECTIF ATTEINT > versement d'un intéressement

OBJECTIF ATTEINT mais températures de consigne non respectées

OBJECTIF NON ATTEINT > application d'une pénalité

N NEUTRALISATION DES RÉSULTATS – Majoritairement dû aux impacts du COVID

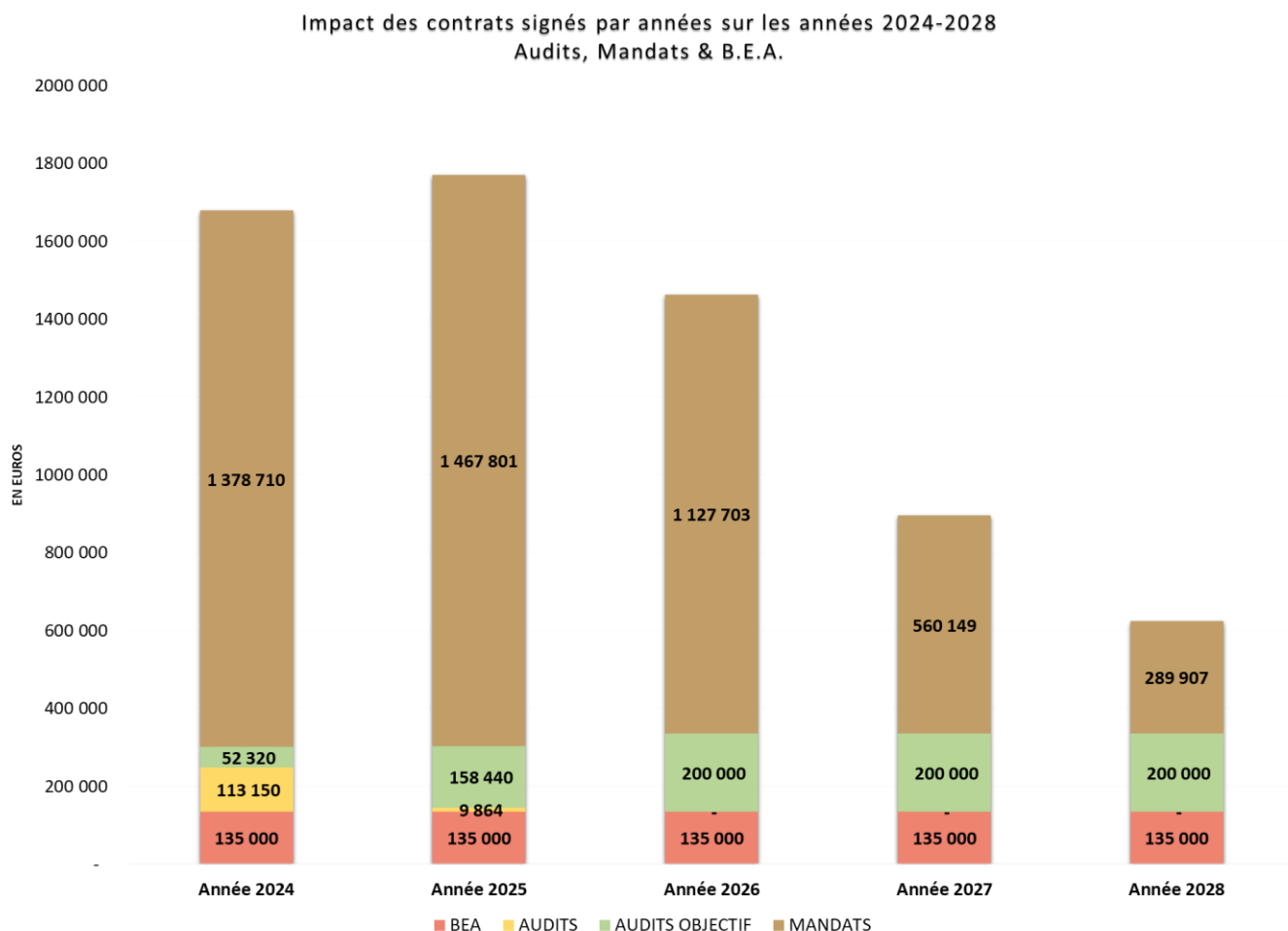
RÉSULTATS EN COURS D'ANALYSE pour raisons diverses (occupation, protocole COVID, compteur défaillant, etc.)

Les résultats de l'année 2023 dépendent de la période spécifique à chaque opération, intégrant dans beaucoup de cas la période hivernale 2023/2024.

9. Perspectives de développement

a - Analyse du carnet de commande

Les perspectives de développement de la SPL sont bonnes. Les contrats signés en mandat de maîtrise d'ouvrage étant de longue durée, la SPL dispose d'une bonne visibilité sur son activité, sur deux années à venir, et le montant des honoraires associés. Il reste nécessaire que la SPL puisse renouveler son carnet de commande chaque année.



Les contrats signés à la date du présent rapport, que ce soit les audits mais surtout les contrats de longue durée (BEA, mandats de maîtrise d'ouvrage), font apparaître un niveau d'activité quasi assuré et très significatif pour les années 2024 à 2026.

Malgré tout, pour que le niveau prévisionnel d'honoraire corresponde aux moyens humains de la Société, en croissance ces dernières années, il est nécessaire que la SPL puisse signer de nouveaux marchés avec ses actionnaires.

Le budget 2024 prévoit 1,7 M€ de recettes sur les prestations réalisées par la SPL, visant un résultat d'exploitation supérieur à 50 k€.

III. ETAT DES RELATIONS ENTRE LA COLLECTIVITE ET L'EPL

1. Contrats signés entre les collectivités et la SPL OSER dans l'année

Ce tableau représente les différents contrats signés entre les collectivités actionnaires et la SPL OSER, en 2023.

Collectivités	Objet du contrat	Type Contrat	Notif. Marché	Montant Marché	Durée en années
Caluire-et-Cuire	Audit et programme maternelle Jean JAURES	AUDIT	22/02/2023	15 530	1
Caluire-et-Cuire	Mandat restructuration et rénovation énergétique ex collège LASSAGNE	MANDAT	27/01/2023	385 870	10
Corbas	Audit Groupe scolaire CURIE	AUDIT	06/01/2023	11 310	1
Corbas	Audit Centre culturel LE POLARIS	AUDIT	06/01/2023	9 670	1
La Motte-Servolex	Mandat Parpillon et Boulodrome	MANDAT	07/03/2023	245 590	10
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Mise à jour Synthèses Audit Lycée Auguste BOUVET à Romans sur isère	AUDIT	26/04/2023	5 510	1
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Mise à jour Synthèses Audit Lycée Le Grand Arc à Albertville	AUDIT	26/04/2023	5 510	1
Eybens	Audit Mairie d'Eybens	AUDIT	13/04/2023	17 990	1
Annecy	Audit GS du Vallon/Complément de mission	AUDIT	02/02/2023	4 280	1
Annecy	Audit GS du Vernay - MAJ 2023	AUDIT	22/05/2023	3 930	1
Bourg-en-Bresse	Audit GS Carnot et Médiathèque Vaillant	AUDIT	26/05/2023	21 645	1
Passy	Audit et Programme Ecoles Chedde Jonction	AUDIT	04/04/2023	5 625	1
Grenoble	Mandat Groupe scolaire Ferdinand Buisson	MANDAT	05/06/2023	228 830	10
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Audit et programme Lycée Simone Weil - 43 Le Puy en Velay	AUDIT	24/04/2023	19 630	1
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Audit et programme Lycée Deville à Issoire	AUDIT	24/04/2023	17 990	1
Meyzieu	Audit du Groupe scolaire Jules FERRY	AUDIT	11/05/2023	12 010	1
Meyzieu	Audit du Groupe scolaire Marcel PAGNOL	AUDIT	04/05/2023	10 370	1
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Audit du Lycée Jean Monnet Le Puy en Velay	AUDIT	04/05/2023	17 990	1
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Mandat Lycée Grand Arc à Albertville	MANDAT	11/07/2023	267 740	10
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Mandat Lycée Auguste Bouvet à Romans sur Isère	MANDAT	11/07/2023	262 700	11
Puy-de-Dôme	Mandat Collège Teilhard de Chardin - Chamalières	MANDAT	07/08/2023	264 850	10
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Audit du lycée Geneviève Vincent COMMENTRY	AUDIT	20/06/2023	18 810	1
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Audit EREA Albert Monier AURILLAC	AUDIT	20/06/2023	18 810	1
Corbas	Mandat Centre culturel Le Polaris	MANDAT	11/10/2023	132 850	8
Grand Lyon	Audits et Programme 4 collèges DG Martin/Servizières/G. Philippe/L. Aubrac	AUDIT	27/07/2023	53 920	1
Montant total des marchés signés avec les collectivités actionnaires				2 058 960	

IV. ETAT DES PRISES DE PARTICIPATION - SITUATION DU GROUPE

La SPL OSER ne détient aucune participation dans le capital d'autres sociétés ou G.I.E.

V. EVOLUTIONS STATUTAIRES ET DE L'ACTIONNARIAT INTERVENUES DANS L'ANNEE

1. Evolutions statutaires

a - Présentation des modifications statutaires intervenues dans l'année

Il n'y a pas eu de modifications statutaires au cours de l'année 2023.

b - Historique des 5 dernières années

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE	Objet de la modification
Année 2023	Pas d'A.G.E.
Année 2022	Pas d'A.G.E.
07/06/2021	Délégation de l'A.G.E. au C.A. de son pouvoir et sa compétence d'augmentation de capital : maximum 600 000 euros sur 26 mois à compter de la présente A.G.E.
Année 2020	Pas d'A.G.E.
Année 2019	Pas d'A.G.E.

2. Evolutions de l'actionariat

a - Composition de l'actionariat et évolution au cours des trois dernières années

Actionnaires	Année d'entrée	NB actions	Capital	%	2021		2022		2023	
					Nb actions	% détention	Nb actions	% détention	Nb actions	% détention
Région Auvergne Rhône-Alpes	2013	735 278,00	7 352 780,00	66,21%	735 278	66,85%	735 278	66,21%	735 278	66,21%
SIEL 42	2013	5 000,00	50 000,00	0,45%	5 000	0,45%	5 000	0,45%	5 000	0,45%
Ville d'Aix-les-Bains	2016	2 958	29 580,00	0,27%	2 958	0,27%	2 958	0,27%	2 958	0,27%
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	2016	1 488	14 880,00	0,13%	1 488	0,14%	1 488	0,13%	1 488	0,13%
Commune nouvelle d'Anney	2015	100 617	1 006 170,00	9,06%						
dont Ville de Cran-Gevrier	2013	-	-	0,00%	100 617	9,15%	100 617	9,06%	100 617	9,06%
dont Ville de Seynod	2016	-	-	0,00%						
Ville d'Annemasse	2016	3 380	33 800,00	0,30%	3 380	0,31%	3 380	0,30%	3 380	0,30%
Ville de Bourg-en-Bresse	2013	93 514	935 140,00	8,42%	93 514	8,50%	93 514	8,42%	93 514	8,42%
Ville d'Eybens	2015	1 000	10 000,00	0,09%	1 000	0,09%	1 000	0,09%	1 000	0,09%
Ville de Grenoble	2015	64 707	647 070,00	5,83%	64 707	5,88%	64 707	5,83%	64 707	5,83%
Ville de Grigny (Rhône)	2013	40 630	406 300,00	3,66%	40 630	3,69%	40 630	3,66%	40 630	3,66%
Ville de La Motte-Servolex	2016	1 300	13 000,00	0,12%	1 300	0,12%	1 300	0,12%	1 300	0,12%
Ville de Meyzieu	2013	3 000	30 000,00	0,27%	3 000	0,27%	3 000	0,27%	3 000	0,27%
Ville de Montmélian	2013	8 138	81 380,00	0,73%	8 138	0,74%	8 138	0,73%	8 138	0,73%
Ville de Passy	2015	1 165	11 650,00	0,10%	1 165	0,11%	1 165	0,10%	1 165	0,10%
Ville de Saint-Fons	2013	1 700	17 000,00	0,15%	1 700	0,15%	1 700	0,15%	1 700	0,15%
Ville de Saint-Priest	2013	4 100	41 000,00	0,37%	4 100	0,37%	4 100	0,37%	4 100	0,37%
Commune nouvelle de Valsérhône	2015	1 200	12 000,00	0,11%	1 200	0,11%	1 200	0,11%	1 200	0,11%
Ville de Gières	2017	630	6 300,00	0,06%	630	0,06%	630	0,06%	630	0,06%
Ville de Rillieux-la-Pape	2017	3 200	32 000,00	0,29%	3 200	0,29%	3 200	0,29%	3 200	0,29%
Ville de Roanne	2017	3 600	36 000,00	0,32%	3 600	0,33%	3 600	0,32%	3 600	0,32%
Ville de Megève	2018	400	4 000,00	0,04%	400	0,04%	400	0,04%	400	0,04%
Ville d'Albertville	2019	2 000	20 000,00	0,18%	2 000	0,18%	2 000	0,18%	2 000	0,18%
Ville de Pont-de-Claix	2019	1 100	11 000,00	0,10%	1 100	0,10%	1 100	0,10%	1 100	0,10%
Métropole du Grand Lyon	2021	5 000	50 000,00	0,45%	5 000	0,45%	5 000	0,45%	5 000	0,45%
Ville de Lyon	2021	5 000	50 000,00	0,45%	5 000	0,45%	5 000	0,45%	5 000	0,45%
Ville de Thoiry (Ain)	2021	700	7 000,00	0,06%	700	0,06%	700	0,06%	700	0,06%
Ville du Bourget-du-Lac	2021	600	6 000,00	0,05%	600	0,05%	600	0,05%	600	0,05%
Ville de Charbonnières-les-Bains	2021	600	6 000,00	0,05%	600	0,05%	600	0,05%	600	0,05%
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	2021	100	1 000,00	0,01%	100	0,01%	100	0,01%	100	0,01%
Ville de Loriol-sur-Drôme	2021	700	7 000,00	0,06%	700	0,06%	700	0,06%	700	0,06%
Ville de Villeurbanne	2021	5 000	50 000,00	0,45%	5 000	0,45%	5 000	0,45%	5 000	0,45%
Ville de Voiron	2021	2 100	21 000,00	0,19%	2 100	0,19%	2 100	0,19%	2 100	0,19%
Ville de Caluire-et-Cuire	2022	4 400	44 000,00	0,40%			4 400	0,40%	4 400	0,40%
Département du Puy-de-Dôme	2022	5 000	50 000,00	0,45%			5 000	0,45%	5 000	0,45%
Ville de Corbas	2022	1 200	12 000,00	0,11%			1 200	0,11%	1 200	0,11%
Nombre d'actionnaires		1 110 505	11 105 050	100,00%	32		35		35	
Total					1 099 905	100,00%	1 110 505	100,00%	1 110 505	100,00%
Capital					10 999 050		11 105 050		11 105 050	

Augmentation de capital (nouvel actionnaire ou signature BEA)

b - Opérations ayant modifié l'actionnariat au cours de l'année

L'année 2023 n'a connue aucune modification.

c - Historique des 3 dernières années

DATE DE L'OPERATION	NATURE DE L'OPERATION	MODALITES DE L'OPERATION	Montant de l'augmentation de capital
CA 04/04/2022	Ouverture d'une augmentation de capital de 44 000 €	En numéraire, sans prime d'émission, réservée à la seule Ville de Caluire-et-Cuire	Ville de Caluire-et-Cuire : 4400 actions soit 44 000 €
CA 19/07/2022	Réussite de l'augmentation de capital ouverte le 04/04/2022	Condition suspensive : cession à titre gratuit des droits préférentiels de souscription	
CA 19/07/2022	Ouverture d'une augmentation de capital de 62 000 €	En numéraire, sans prime d'émission, réservée à la Ville de Corbas et du Département du Puy-de-Dôme	Ville de Corbas : 1200 actions soit 12 000 €
CA 08/12/2022	Réussite de l'augmentation de capital ouverte le 19/07/2022	Condition suspensive : cession à titre gratuit des droits préférentiels de souscription	Département du Puy-de-Dôme : 5000 actions soit 50 000 € TOTAL : 6 200 actions, soit 62 000 €
CA 19/11/2021	Réussite de l'augmentation de capital ouverte le 07/06/2021	En numéraire, sans prime d'émission, réservée à la Ville de Charbonnières-les-Bains, Le Bourget-du-Lac, Loriol-sur-Drôme, Saint-Pierre-de-Chartreuse, Villeurbanne et Voiron	Ville de Charbonnières-les-Bains : 600 actions, soit 6 000 €
CA 07/06/2021	Ouverture d'une augmentation de capital de 100 000 €	Condition suspensive : cession à titre gratuit des droits préférentiels de souscription	Ville du Bourget-du-Lac : 600 actions, soit 6 000 € Ville de Loriol-sur-Drôme : 700 actions, soit 7 000 € Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse : 100 actions, soit 1 000 € Ville de Villeurbanne : 5 000 actions, soit 50 000 € Ville de Voiron : 2 100 actions, soit 21 000 € TOTAL : 9 100 actions, soit 91 000 €

CA 08/02/2021	Réussite de l'augmentation de capital ouverte le 30/11/2020	En numéraire, sans prime d'émission, réservée à la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, et la Ville de Thoiry Condition suspensive : cession à titre gratuit des droits préférentiels de souscription	Métropole de Lyon : 5000 actions soit 50 000 € Ville de Lyon : 5000 actions soit 50 000 € Ville de Thoiry : 700 actions soit 7000 actions TOTAL : 10 700 actions soit 107 000 €
----------------------	---	--	--

3. Changements intervenus au cours de l'exercice

L'assemblée spéciale a connu un changement le 06/04/2023 par la désignation de Gilbert BONNET en qualité de représentant de la Ville de Pont-de-Claix.

La commission d'appels d'offres a connu un changement le 06/04/2023 par la désignation de Monsieur Pascal BOUDIER en qualité de représentant de la Ville d'Eybens.

Le Comité des Engagements et des Investissements C.E.I. a connu un changement le 06/04/2023 par la désignation de l'ADEME représentée par Monsieur Loïc LE QUILLEUC et d'AURA-EE représentée par Monsieur Laurent CHANUSSOT, tous deux membres consultants.

L'assemblée générale a connu un changement le 06/04/2023 par la désignation de Monsieur KOVACS en qualité de représentant de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les règlements de l'assemblée spéciale et du conseil d'administration n'ont pas été modifiés en 2023.

Les statuts n'ont pas été modifiés en 2023.

Un livret de gouvernance qui synthétise le fonctionnement des instances de la Société est régulièrement mis à jour et communiqué aux nouveaux actionnaires.

VI. BILAN DE GOUVERNANCE

Le « Rapport des mandataires » doit recenser la participation des élus aux instances de gouvernance de la Société.

1. Réunions du conseil d'administration

Actionnaires	Représentants au Conseil d'Administration	06/04/2023			20/09/2023			20/12/2023		
		Présent	Pouvoir	Absent	Présent	Pouvoir	Absent	Présent	Pouvoir	Absent
Région Auvergne Rhône-Alpes	Monsieur Eric FOURNIER (Président du C.A.)	X			X			X		
Région Auvergne Rhône-Alpes	Madame Sophie BLACHERE	X			X			X		
Région Auvergne Rhône-Alpes	Monsieur François CHEMIN	X			X			X		
Région Auvergne Rhône-Alpes	Madame Michèle CEDRIN	X			X					X
Région Auvergne Rhône-Alpes	Monsieur Xavier ODO			X			X			X
Région Auvergne Rhône-Alpes	Madame Albane COLIN			X	X			X		
Région Auvergne Rhône-Alpes	Monsieur Yannick LUCOT		X			X				X
Région Auvergne Rhône-Alpes	Madame Catherine STARON	X			X			X		
Assemblée Spéciale - Président (Grenoble)	Monsieur Vincent FRISTOT	X			X			X		
Assemblée Spéciale - Vice-Président (Roanne)	Monsieur Christian DORANGE	X					X	X		
Ville d'Annecy	Monsieur Benjamin MARIAS			X	X			X		
Ville de Bourg-en-Bresse	Madame Charline LIOTIER	X			X			X		
		8	1	3	9	1	2	9	0	3

2. Réunions de l'assemblée spéciale

Actionnaires	Représentants à l'assemblée spéciale	06/04/2023			19/09/2023			19/12/2023		
		Présent	Pouvoir	Absent	Présent	Pouvoir	Absent	Présent	Pouvoir	Absent
Ville de Grenoble (Président de l'A.S.)	Monsieur Vincent FRISTOT	X			X			X		
Ville de Roanne (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Christian DORANGE	X			X			X		
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN		X			X				X
Grand Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY			X			X			X
S.I.E.L.	Monsieur Marc CHAVANNE			X		X				X
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX			X			X			X
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO		X			X			X	
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU			X			X			X
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT			X			X			X
Ville de Caluire-et-Cuire	Monsieur Côme TOLLET			X	X				X	
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET	X			X					X
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT			X	X				X	
Ville d'Eybens	Monsieur Pascal BOUDIER	X				X		X		
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES			X			X			X
Ville de Grigny	Madame Victoria MARI			X	X			X		
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN			X			X	X		
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD			X	X					X
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Gilbert BONNET		X		X					X
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS			X			X	X		
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT		X			X			X	
Ville de Megève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET			X			X			X
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX	X			X			X		
Ville de Montmélian	Monsieur Yves PAVILLET			X			X			X
Ville de Passy	Madame Christèle REBET			X		X				X
Ville de Rillieux-la-Pape	Monsieur Philippe DE LA CRUZ			X	X					X
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS			X			X	X		
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD			X			X			X
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET			X		X		X		
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER		X			X			X	
Ville de Valsertône	Monsieur Mourad BELLAMMOU			X			X			X
Ville de Villeurbanne	Monsieur Antoine COLLIAT	X				X		X		
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU			X			X			X
		6	5	21	10	9	13	10	5	17

3. Réunions de l'assemblée générale

Actionnaires	Représentants à l'assemblée générale	06/07/2023			
		Présent	Pouvoir	Absent	Vote à distance
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Monsieur Thierry KOVACS	X			
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN			X	
Grand Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY	X			
S.I.E.L.	Monsieur Marc CHAVANNE			X	
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX			X	
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO			X	
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU			X	
Ville d'Anecy	Monsieur Benjamin MARIAS		X		
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT			X	
Ville de Bourg-en-Bresse	Madame Charline LOTIER	X			
Ville de Caluire-et-Cuire	Monsieur Côme TOLLET			X	
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT			X	
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET		X		
Ville d'Eybens	Monsieur Pascal BOUDIER	X			
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES			X	
Ville de Grenoble (Président de l'A.S.)	Monsieur Vincent FRISTOT		X		
Ville de Grigny	Madame Victoria MARI		X		
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN			X	
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD			X	
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Gilbert BONNET		X		
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS			X	
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT		X		
Ville de Megève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET		X		
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX			X	
Ville de Montmélián	Monsieur Yves PAVILLET			X	
Ville de Passy	Madame Christèle REBET			X	
Ville de Rillieux-la-Pape	Monsieur Philippe DE LA CRUZ			X	
Ville de Roanne (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Christian DORANGE			X	
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS			X	
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD			X	
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET		X		
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER			X	
Ville de Valselhône	Monsieur Mourad BELLAMMOU		X		
Ville de Villeurbanne	Monsieur Antoine COLLAT	X			
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU			X	

4. Décisions du Comité d'Engagements et des Investissements sur 3 ans

Date	Orientations stratégiques
21/04/2021	<p>Evolution des besoins des collectivités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des rénovations énergétiques pures vers des rénovations énergétiques globales incluant des améliorations fonctionnelles ; part des travaux intérieurs de finition plus significative ; nombreux projets avec extension ; hausse des coûts de travaux globaux. <p>➔ Accord de principe pour engager les projets dont la surface utile finale nouvellement construite est inférieure à 30% de la surface utile finale du projet. Au-delà, le C.E.I. devra donner son accord avant la signature du mandat ou du MPGP.</p>

08/12/2022	<p>Evolution des besoins des collectivités : ombrières photovoltaïques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sollicitation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes visant à réaliser des ombrières photovoltaïques pour couvrir des parkings de lycées ou des préaux à créer dans les cours de lycées. Création d'ouvrages spécifiques visant à créer des espaces ombragés et à déployer des installations photovoltaïques rapidement. - Rôle de la SPL : Traiter la rénovation énergétique mais également mettre en œuvre les actions pour diminuer les charges énergétiques des collectivités. <p>➔ Accord pour que la SPL OSER puisse engager des opérations consistant à créer des structures type ombrières et préaux photovoltaïques sur le patrimoine des actionnaires dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage, le financement étant assuré par la collectivité locale concernée.</p>
20/12/2023	<p>Stratégie de comparaison du « coût de la rénovation énergétique » vs « coût du neuf ».</p> <p>Une comparaison au prix du neuf est souvent souhaitée par les élus avant de prendre la décision d'une rénovation énergétique.</p> <p>➔ Accord pour que la SPL OSER puisse mettre les moyens humains nécessaires pour solliciter l'ensemble des collectivités actionnaires. Le bilan financier doit s'accompagner également d'un bilan carbone</p>

5. Informations sur la rémunération et la durée du mandat des représentants de la collectivité ou du groupement actionnaire, mandataires sociaux

Conformément à l'article 22 des statuts, les administrateurs ne sont pas rémunérés.

Selon le même article, le Conseil d'Administration du 19/07/2022 (point n°4) a fixé la rémunération du Directeur général au titre de ce mandat à hauteur de 10 K€ par an. Le Conseil d'Administration d'approbation des comptes 2024 marquera la fin de ce mandat.

6. Principaux risques et contrôles dont fait l'objet la société

a - Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont les suivants :

- Risque quant aux pics ou baisses d'activité engendrant soit des difficultés à répondre à toutes les demandes des collectivités soit à assurer un plan de charge régulier des équipes opérationnelles.
- Risque quant aux capacités des collectivités à financer les projets de rénovation de leurs bâtiments publics, risque accru en cas de période de forte inflation.
- Risque d'allongement des opérations en cas d'évènements qui conduiraient à des mesures de ralentissement, ou des retards de fourniture de matériaux, ou des hausses de coûts.

- Risque en cas de retard de paiement des avances de fonds en mandat de maîtrise d'ouvrage, notamment si les retards se cumulent sur plusieurs opérations.

b - Contrôle interne

La SPL OSER renforce régulièrement ses procédures de contrôle interne.

c - Contrôles externes

Le tableau récapitule les contrôles exercés au cours de l'exercice écoulé :

CONTROLE	DATE
CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES	2023 : en cours
SERVICES FISCAUX	N/A
INSPECTION GENERALE DES FINANCES	N/A
URSSAF	2018-2021
AUTRES : ...	

7. Contrôle analogue

a - Contexte

La relation in house est un mode de relation contractuel qui permet à un pouvoir adjudicateur, c'est-à-dire une collectivité, de confier régulièrement une mission à un organisme dédié, sans être tenu de respecter les règles de publicité et de mise en concurrence imposées par la réglementation européenne.

La relation in house, pour être reconnue, doit respecter deux conditions cumulatives. La première est celle du contrôle analogue. Le contrôle exercé par la collectivité sur l'organisme dédié doit être comparable à celui qu'il exerce sur ses propres services. La seconde est celle de l'activité qui doit être essentiellement consacrée à ce pouvoir adjudicateur.

La jurisprudence reconnaît l'existence présumée d'un contrôle analogue lorsque l'organisme in house est détenu à 100% par un ou plusieurs pouvoirs adjudicateurs.

Pour que le contrôle soit réel, il convient par un mode de gouvernance approprié, que l'organisme n'ait aucune autonomie d'une part, qu'il n'y ait aucune participation privée dans le capital.

b - Capitaux propres

La SPL OSER est constituée de capitaux propres publics uniquement, et cela depuis sa création. La SPL OSER est détenue actuellement par 35 actionnaires : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Puy-de-Dôme, la Métropole du Grand Lyon, 31 Villes et 1 syndicat d'énergie (SIEL 42). La SPL OSER ne détient donc pas de capitaux privés.

c - Gouvernance

S'agissant de la gouvernance de la SPL OSER, il convient d'observer le lien institutionnel qui est entretenu avec les collectivités.

Les actionnaires ont fait le choix de scinder le rôle de la présidence et de la direction générale afin de garantir un niveau de contrôle plus fort. Il existe un Conseil d'Administration, une Assemblée Spéciale, un Comité d'Engagements et des Investissements, une Commission d'Appels d'Offres et les Assemblées Générales. A ces différents organes de direction s'ajoutent un cadre juridique défini par les lois en vigueur, les statuts, le règlement intérieur, le règlement de l'Assemblée Spéciale, le pacte d'actionnaires.

d - L'Assemblée Spéciale (A.S.)

Chaque Conseil d'administration est précédé d'une Assemblée spéciale à laquelle sont invitées toutes les collectivités non directement représentées au Conseil d'administration.

Tous les sujets relatifs au fonctionnement de la société sont expliqués aux élus (comptes annuels, évolution des ressources humaines, décisions relatives à l'entrée de nouveaux actionnaires...) de même que les sujets techniques spécifiques aux marchés globaux de performance (mécanismes d'engagement de performance, clauses de pénalisation ou d'intéressement...).

Les séances font l'objet d'un compte-rendu d'avancement des projets que ce soit en phase amont (études, audits énergétiques), en phase contractualisation (passation des marchés globaux de performance), en phase conception réalisation des travaux.

Des présentations synthétiques d'une ou plusieurs opérations en cours sont effectuées périodiquement au stade du lancement ou à différents stades dont celui de la livraison des travaux.

Ces séances spécifiques de l'Assemblée Spéciale permettent aux élus de se prononcer sur la pertinence des actions engagées par la société, actions qu'ils constatent par ailleurs au sein de leur collectivité, les élus étant majoritairement des élus de communes, dont certains sont également proches des opérations de par leur mandat dans leur collectivité.

Tous les sujets qui sont à l'ordre du jour du Conseil d'Administration font l'objet d'une présentation par le Président de séance (Président ou Vice-Président de l'Assemblée Spéciale) et du directeur général et directeur technique, et selon cas du responsable administratif et financier, ce qui permet à chaque élu de poser des questions et de contrôler l'activité de la Société conjointement avec les autres élus.

Sur chaque sujet nécessitant une délibération au Conseil d'administration, l'Assemblée Spéciale délibère et donne pouvoir au Président de séance de représenter l'Assemblée au Conseil d'administration.

Par ailleurs, tous les sujets qui concernent directement l'Assemblée Spéciale (élection d'un nouveau Président ou Vice-Président, changement de la composition de l'Assemblée Spéciale...) font l'objet d'une délibération de l'Assemblée Spéciale, puis d'une information au Conseil d'Administration.

La position de l'Assemblée Spéciale est retranscrite au sein des débats du Conseil d'Administration. Afin de renforcer le contrôle analogue, l'ensemble des actionnaires non représentés directement au Conseil d'Administration y sont invités et peuvent participer au Conseil d'Administration en qualité de censeur. Ils ont la faculté de participer aux débats et d'exposer leurs points de vue.

e - Le Conseil d'Administration (C.A.)

Tous les élus (Administrateurs et Censeurs) sont convoqués au Conseil d'Administration.

Le Président du Conseil d'Administration mène les échanges et les débats. Il donne la parole pour l'exposé au Directeur Général qui sollicite le cas échéant les participants salariés de la SPL pour des explications spécifiques. Le Président sollicite l'expression des élus présents et chacun peut s'exprimer à son tour. A l'issue des échanges, lorsque le sujet concerné nécessite une délibération, le Président procède au vote par les administrateurs présents, dont les représentants de l'Assemblée Spéciale.

Tous les sujets nécessitant une délibération du Conseil d'Administration ont auparavant été présentés à l'Assemblée Spéciale et ont fait l'objet d'une délibération de cette dernière.

A la création, les administrateurs étaient de 9 : 8 représentaient la Région Rhône-Alpes et 1 représentait l'assemblée spéciale (représentée par la Ville de Bourg-en-Bresse).

A compter du 10 avril 2015, suite à l'entrée au capital de la Ville d'Annecy, le nombre d'administrateurs évolue au nombre de 10 : 8 représentaient la Région Rhône-Alpes, 1 représentait la Ville de Bourg-en-Bresse et 1 représentait l'assemblée spéciale (Ville d'Annecy).

A compter du 26 novembre 2015, suite à des augmentations de capital, le nombre d'administrateurs évolue au nombre de 11 : 8 représentaient la Région Rhône-Alpes, 1 représentait la Ville de Bourg-en-Bresse, 1 représentait la Ville d'Annecy, et 1 représentait l'Assemblée Spéciale (Ville de Grigny).

A compter du 26 mars 2018, suite à des augmentations de capital, le nombre d'administrateurs évolue au nombre de 12 : 8 représentaient la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 1 représentait la Ville de Bourg-en-Bresse, 1 représentait la Ville d'Annecy, et 2 représentaient l'Assemblée Spéciale (Ville de Grigny et Ville de Grenoble).

A compter du 4 avril 2022, suite aux élections régionales, Monsieur ODO, Maire représentant la Ville de Grigny à l'Assemblée Spéciale et Vice-Président de cette assemblée, a été nommé administrateur par la Région Auvergne-Rhône-Alpes en sa qualité de conseiller régional. Afin d'éviter toutes incompatibilités entre les fonctions de censeur et d'administrateur, la Ville de Roanne représente désormais l'Assemblée Spéciale en qualité de Vice-Président.

f - Le Comité d'Engagements et des Investissements (C.E.I.)

Le Comité a pour rôle principal d'émettre un avis relatif aux projets stratégiques à mettre en œuvre par la société.

Les administrateurs et les censeurs (membres de l'Assemblée Spéciale) sont membres délibérants de droit du Comité d'Engagement et d'Investissement. Plusieurs membres, parmi des personnes qualifiées, participent au Comité avec voix consultative et apportent leurs contributions aux débats. Il s'agit de représentants d'organismes publics. Trois membres non délibérants étaient très peu présents lors de la tenue des séances. Lors du renouvellement des membres du C.E.I., faute de réponse par ces trois organismes, il a été acté de restreindre le nombre de membres extérieurs non délibérants au nombre de deux : AURA-EE et l'ADEME.

Les Censeurs peuvent s'exprimer au nom de la collectivité qu'ils représentent.

Les votes relatifs aux avis du Comité d'Engagement et d'Investissement concernent tous les élus (Censeurs et Administrateurs), chacun ayant le même poids sur les avis rendus par le Comité.

Après les avis du Comité, favorable ou défavorable, les élus doivent s'engager à respecter l'avis collectif du Comité dans les décisions à prendre lors des délibérations du Conseil d'Administration.

Le Comité d'Engagements et des Investissements permet ainsi de renforcer la notion de contrôle analogue.

g - La Commission d'Appels d'Offre (C.A.O.)

La commission d'appels d'offres de la SPL OSER est un organe qui donne un avis collectif sur les marchés conclus par la société pour ses besoins propres pour lesquels les seuils sont dépassés. Cela permet aux collectivités de choisir un prestataire parmi d'autres lors d'une mise en concurrence.

3 membres titulaires sont désignés par le Conseil d'Administration et ont une voix délibérative. Il existe également 5 membres suppléants.

Afin de souligner le rôle de l'Assemblée Spéciale, le premier membre titulaire est un de ses représentants (son Président), le second est un représentant d'une collectivité membre de l'Assemblée Spéciale, et le troisième est un administrateur représentant l'actionnaire majoritaire.

h - Les Assemblées Générales

Le représentant de l'actionnaire majoritaire, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et tous les élus des autres collectivités actionnaires sont invités aux Assemblées Générales. Le Président de la SPL préside les Assemblées Générales.

Les élus présents, Administrateurs et Censeurs, peuvent s'exprimer sur tous les sujets.

Les résolutions sont votées et généralement adoptées en tenant compte des pouvoirs remis par les élus.

Les Assemblées Générales sont tenues de manière ordinaire généralement pour les sujets liés à l'arrêté des comptes, et de manière extraordinaire lorsqu'il s'agit de modifier les statuts ou de délibérer en faveur d'une résolution permettant la délégation de compétences des augmentations de capital au Conseil d'Administration.

i - Le pacte d'actionnaires

VI.7.i.1. Spécificités du pacte d'actionnaires

Le pacte d'actionnaires permet de répondre aux objectifs suivants :

- Renforcer l'engagement des collectivités dans la Société.
- En Complément des Statuts, fixer les règles de fonctionnement et de gestion de la Société.
- Renforcer le contrôle exercé sur la société. L'article 3 prévoit en effet que les actionnaires non représentés directement au Conseil d'Administration peuvent participer à ce Conseil en qualité de censeur.
- Définir les modalités d'exercice de la direction à savoir la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général.
- Définir les objectifs stratégiques portant sur une qualité ambitieuse d'opérations de rénovation énergétique.

- Prévoir les modalités d'entrées au capital de toute nouvelle collectivité souhaitant engager des opérations de rénovations énergétiques.
- Fixer les modalités de financement en « tiers investissement » (pour mémoire montage en BEA abonné)

VI.7.i.2. Pacte d'actionnaires : Historique et durée

Pour mémoire, les statuts dans leur premier article mentionnent que la SPL est régie par différentes sources de droits mais aussi par tout règlement intérieur qui viendrait les compléter. A noter que le règlement intérieur cite également le pacte d'actionnaires.

Le pacte d'actionnaires a été créé par les 11 actionnaires fondateurs.

Il a été modifié par voie d'avenant le 30 septembre 2015.

Le Pacte conclu à l'origine pour une durée de dix ans a fait l'objet d'une reconduction en 2023 après un allègement administratif.

j - Activité

La SPL OSER n'exerce son activité que pour ses actionnaires publics avec une double limite : le territoire des actionnaires et la rénovation énergétique de leur patrimoine public.

L'activité prévue à l'origine de la création de la SPL était basée sur des Baux Emphytéotiques Administratifs avec la particularité liée au tiers financement. Avec la réforme de la commande publique, la SPL a dû s'adapter pour répondre aux besoins des actionnaires. Elle intervient désormais dans le cadre de mandats de maîtrise d'ouvrage. Par ces mandats, la SPL OSER agit au nom et pour le compte de la collectivité concernée.

S'agissant des marchés contractés avec les collectivités, l'ensemble des contrats repose sur un marché type qui a été amélioré progressivement au cours des années pour tenir compte des retours d'expériences liés au marchés globaux de performance énergétique.

Les prestations de la SPL sont évaluées sur la base de coûts jours qui sont identiques pour toutes les collectivités. Les coûts jours sont présentés à l'Assemblée Spéciale puis au Conseil d'Administration en vue d'une délibération. Les coûts jours sont réévalués périodiquement, puis mis en place pour les nouveaux contrats.

Depuis sa création, les actionnaires avec lesquelles aucun contrat n'a été signé quel que soit la nature sont les actionnaires suivants :

- SIEL 42, actionnaire fondateur :

Deux actionnaires historiques de 2013 ont quitté la SPL : après que la Société a réalisé des audits pour les Villes de Romans-sur-Isère et de Chambéry, ces collectivités ont exprimé leur volonté de ne pas donner suite. Plusieurs années après les audits, une réduction de capital a été opérée afin de permettre leur sortie du capital de la SPL OSER.

VII. ANNEXES

Annexe 1 – Frises chronologiques : Année écoulée & perspective de l'année en cours

Annexe 2 – Travaux en cours dans l'année écoulée

Annexe 3 – Comptes annuels

Annexe 1 - Frises chronologiques : Année écoulée & perspective de l'année en cours



FINISH
Livraison des travaux de rénovation énergétique de l'école et du gymnase Vallier à Grenoble(38)



Assemblée Spéciale et Conseil d'Administration

Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage du lycée Auguste Bouvet à Romans sur Isère (26) pour la Région

Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage du Lycée du Grand Arc à Albertville (73) pour la Région

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

FINISH
Livraison des travaux de rénovation énergétique du centre administratif Paul Pillet à Roanne (42)



Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage du collège Teilhard de Chardin à Chamalières pour le Département du Puy-de-Dôme

FINISH
Livraison des travaux de rénovation énergétique du centre petite enfance à Annemasse (74)



FINISH
Livraison des travaux de rénovation énergétique du gymnase Coubertin et de l'école Pergaud à La-Motte-Servolex (73)



Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage de restructuration et rénovation énergétique de l'ex collège Lassagne à Caluire et Cuire (69)

Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage de la Halle des sports Parpillon et boulodrome à La Motte Servolex (73)

Attribution du Marché de la rénovation énergétique des gymnases Malherbe et Jouhaux à Grenoble (38)

Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage du Groupe scolaire Ferdinand Buisson pour la Ville de Grenoble (38)

10 ans de la SPL OSER



Attribution du Marché de la rénovation énergétique du collège Frédéric Mistral à Feyzin, pour le Grand Lyon

Attribution du Marché de la rénovation énergétique des écoles élémentaire et maternelle, salle des fêtes, chaufferie bois et réseau de chaleur du centre Bourg à Eybens (38)

Attribution du Marché de la rénovation énergétique des groupes scolaires et gymnases Jean Moulin et Léon Jouhaux à Villeurbanne (69)

Assemblée Spéciale et Conseil d'Administration

Lancement des travaux de rénovation énergétique du Collège Boris VIAN à Saint-Priest pour le Grand Lyon



Lancement des travaux de rénovation énergétique des groupes scolaires Diderot + Gêmeaux + ensemble Dolet Boileau pour la Ville de Lyon



Lancement des travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire du Val des Roses à Albertville (73)



Assemblée Spéciale et Conseil d'Administration

Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage du centre culturel le Polaris à Corbas (69)

Attribution du Marché de la rénovation énergétique du groupe scolaire des Pommaries à Annecy (74)

Lancement des travaux de rénovation énergétique des gymnases Malherbe et Jouhaux à Grenoble(38)





Annexe 2 – Travaux en cours dans l'année écoulée



Groupe scolaire du Val des roses à Albertville

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **40%**, y compris extensions - sans la part de production photovoltaïque



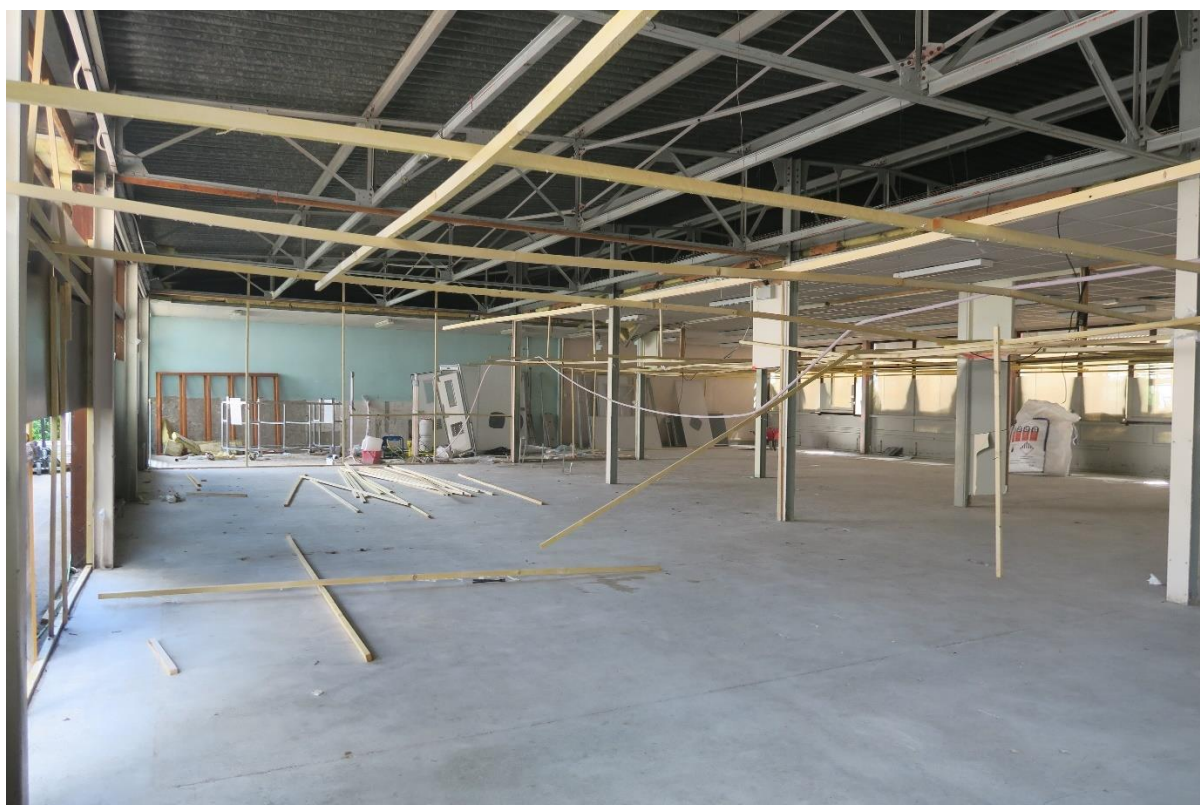
Maison Nelson Mandela et Petite enfance à Annemasse

Objectif de réduction des consommations d'électricité de **20%**



Groupe scolaire Jarrin, à Bourg-en-Bresse

Objectif de réduction des consommations d'énergie de **55 %**



Ecole maternelle de Brou à Bourg-en-Bresse

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **28%**



Collège Boris Vian à Saint-Priest pour le Grand Lyon
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **50%**



Gymnase Léon Jouhaux à Grenoble
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **35%** - Hors part de l'installation photovoltaïque



Ecole pasteur à Grigny - Reconstruction de l'aile centrale -

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **50%**, compris l'accroissement de surface



Ecole élémentaire Pergaud à La Motte Servolex

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **40%**



Gymnase Coubertin à La Motte Servolex

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **35%**



Groupe scolaire Diderot à Lyon

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **55 %**



Groupe scolaire Gémeaux à Lyon

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **50 %**

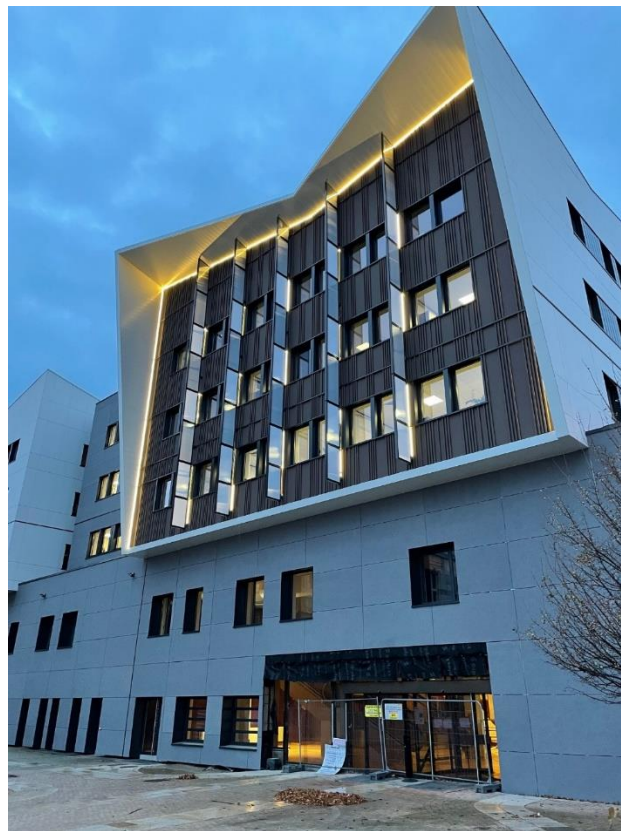


Internat du lycée La Fayette à Clermont-Ferrand / Région Auvergne-Rhône-Alpes

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **15%** sur l'ensemble du site y compris les ateliers, l'imprimerie et la demi-pension (hors périmètre travaux)



Lycée Albert Triboulet à Romans-sur-Isère pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **41,2 %**



Bâtiment administratif Paul Pillet à Roanne
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **53,4%**



Groupe scolaire Simone Signoret à Saint-Priest (rénovation et extension)

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **30%** en ratio surfacique, compris les consommations liées aux extensions et démolitions reconstructions (gymnase, maternelle et élémentaire)

Annexe 3 – Comptes annuels

SPL EFFICACITE ENERGETIQUE

1 ESP FRANCOIS MITERRAND

CS 20033 LYON 2EME

69002 LYON

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Activité principale de l'entreprise : INGENIERIE

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à MONTBONNOT SAINT MARTIN

Le 16/02/2024

Emilie VOLLERIN

Expert-Comptable

Cabinet E-VECA

90 ALLEE PRE MAYEN

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

06.30.57.52.33

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
 <i>COMPTES ANNUELS</i>	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	6 à 9
- <i>Détail Compte de résultat</i>	10 à 13
- <i>Annexe</i>	14 à 22

Cabinet E-VECA
90 ALLEE PRE MAYEN

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN
06.30.57.52.33

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SPL EFFICACITE ENERGETIQUE
1 ESP FRANCOIS MITERRAND
CS 20033 LYON 2EME
69002 LYON

relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	1 63 549 983.40	Euros
- Chiffre d'affaires HT,	1 995 369.17	Euros
- Résultat net comptable,	177 181.52	Euros

Fait à MONTBONNOT SAINT MARTIN
Le 16/02/2024

Emilie VOLLERIN
Expert-Comptable



SPL EFFICACITE ENERGETIQUE
1 ESP FRANCOIS MITERRAND
CS 20033 LYON 2EME
69002 LYON



COMPTES ANNUELS

Cabinet E-VECA
90 ALLEE PRE MAYEN

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	68 125.79	62 215.60	5 910.19	4 838.19	1 072.00	22.16
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	106 364.15	75 158.45	31 205.70	21 087.70	10 118.00	47.98
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	5 741.60		5 741.60	5 202.68	538.92	10.36	
	Total II	180 231.54	137 374.05	42 857.49	31 128.57	11 728.92	37.68
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	44 653 514.49		44 653 514.49	44 566 681.41	86 833.08	0.19
	Autres créances	103 005 086.95		103 005 086.95	68 816 068.84	34 189 018.11	49.68
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	2 785 060.11		2 785 060.11	2 785 060.11			
Disponibilités	13 042 240.09		13 042 240.09	11 851 409.97	1 190 830.12	10.05	
Charges constatées d'avance (3)	21 224.27		21 224.27	8 367.94	12 856.33	153.64	
	Total III	163 507 125.91		163 507 125.91	28 027 588.27	35 479 537.64	27.71
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	163 687 357.45	137 374.05	163 549 983.40	28 058 716.84	35 491 266.56	27.71

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an 0.40-

(3) Dont à plus d'un an 36 201 955.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 11 105 090 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	11 105 050.00		11 105 050.00			
	Réserves						
	Réserve légale	33 438.48		30 887.36		2 551.12	8.26
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	471 364.62		422 893.28		48 471.34	11.46
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	177 181.52		51 022.46		126 159.06	247.26
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	11 787 034.62		11 609 853.10		177 181.52	1.53
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	26 653 226.40		28 390 697.22		1 737 470.82-	6.12-
	Concours bancaires courants			150.00		150.00-	100.00-
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 707 324.51		6 343 661.08		2 636 336.57-	41.56-	
Dettes fiscales et sociales	6 720 090.16		6 981 909.85		261 819.69-	3.75-	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	114 552 395.30		74 647 174.37		39 905 220.93	53.46	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	129 912.41		85 271.22		44 641.19	52.35
	Total IV	151 762 948.781		16 448 863.74		35 314 085.04	30.33
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	163 549 983.401		128 058 716.84		35 491 266.56	27.71

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

126 879 434.38 89 795 592.52

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	578 483. 20		578 483. 20	625 541. 91	47 058. 71-	7. 52-
Production vendue de services	1 416 885. 97		1 416 885. 97	1 075 260. 63	341 625. 34	31. 77
Chiffre d'affaires NET	1 995 369. 17		1 995 369. 17	1 700 802. 54	294 566. 63	17. 32
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			12 057. 85	5 333. 36	6 724. 49	126. 08
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			17. 75	897 647. 65	897 629. 90-	100. 00-
Total des Produits d'exploitation (I)			2 007 444. 77	2 603 783. 55	596 338. 78-	22. 90-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			629 763. 29	656 623. 86	26 860. 57-	4. 09-
Impôts, taxes et versements assimilés			6 068. 20	5 336. 27	731. 93	13. 72
Salaires et traitements			917 329. 90	754 051. 75	163 278. 15	21. 65
Charges sociales			369 604. 14	302 213. 28	67 390. 86	22. 30
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 011. 00	18 161. 21	2 150. 21-	11. 84-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			25. 12	903 429. 60	903 404. 48-	100. 00-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 938 801. 65	2 639 815. 97	701 014. 32-	26. 56-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			68 643. 12	36 032. 42-	104 675. 54	290. 50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	110 937.92		77 883.02		33 054.90	42.44
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	651 952.50		495 204.66		156 747.84	31.65
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	762 890.42		573 087.68		189 802.74	33.12
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	619 156.90		485 126.80		134 030.10	27.63
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	619 156.90		485 126.80		134 030.10	27.63
2. Résultat financier (V-VI)	143 733.52		87 960.88		55 772.64	63.41
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	212 376.64		51 928.46		160 448.18	308.98
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 829.88				5 829.88	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	5 829.88				5 829.88	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 000.00		906.00		94.00	10.38
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	1 000.00		906.00		94.00	10.38
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 829.88		906.00		5 735.88	633.10
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	40 025.00				40 025.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 776 165.07		3 176 871.23		400 706.16	12.61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 598 983.55		3 125 848.77		526 865.22	16.86
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	177 181.52		51 022.46		126 159.06	247.26

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 910.19	4 838.19	1 072.00	22.16
20880000 AUTRES IMMOBILISATIONS	68 125.79	62 373.79	5 752.00	9.22
28088000 AMORT. AUTRES IMMOB. INCORP	62 215.60	57 535.60	4 680.00	8.13
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 205.70	21 087.70	10 118.00	47.98
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU & INFORMATI	78 856.68	69 915.22	8 941.46	12.79
21840000 MOBILIER	11 354.72	12 335.32	980.60	7.95
21880000 AUTRES IMMOBILISATIONS	16 152.75	14 624.75	1 528.00	10.45
28183000 AMORT. MATÉRIEL DE BUREAU & IN	60 458.93	62 236.47	1 777.54	2.86
28184000 AMORT. MOBILIER	9 042.52	9 099.12	56.60	0.62
28188000 AMORT. AUTRES IMMOBILISATIONS	5 657.00	4 452.00	1 205.00	27.07
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 741.60	5 202.68	538.92	10.36
27500000 DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉ	5 741.60	5 202.68	538.92	10.36
Total II	42 857.49	31 128.57	11 728.92	37.68
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	44 653 514.49	44 566 681.41	86 833.08	0.19
41100000 COLLECTIF CLIENTS	6 204 487.25	4 107 592.43	2 096 894.82	51.05
41810000 CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	90 343.00	21 192.00	69 151.00	326.31
41820000 CLIENTS - AUTRES B.E.A.	33 018.79	22 431.77	10 587.02	47.20
41840000 CLIENTS - B.E.A DONT K.RÉSIDUE	38 325 665.45	40 415 465.21	2 089 799.76	5.17
AUTRES CREANCES	103005086.95	68 816 068.84	34189018.11	49.68
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	420.00		420.00	
43870000 ORGANISMES - PROD. À RECEVOIR	12 094.66	386.33	11 708.33	NS
44410000 ETAT-IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		19 180.66	19 180.66	100.00
44562200 TVA DÉD. SUR IMMO À 20%		690.62	690.62	100.00
44566000 TVA DEDUCTIBLE SUR ABS		770.23	770.23	100.00
44585000 TVA NON ENCORE RÉCUPÉRABLE	32 553.45	17 217.68	15 335.77	89.07
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	231 421.71	246 811.78	15 390.07	6.24
44870000 ETATS - PROD. À RECEVOIR		616.00	616.00	100.00
46131000 MANDAT - BUDGET ÉTUDES	980 016.16	775 062.87	204 953.29	26.44
46133000 MANDAT - BUDGET TRAVAUX	96 227 439.21	63 784 526.52	32 442 912.69	50.86
46134200 MANDAT - BUDGET HONORAIRES	1 164 936.24	844 152.43	320 783.81	38.00
46137000 MANDAT - FRAIS DIVERS	2 483 849.39	1 969 579.40	514 269.99	26.11
46139200 MANDAT MAINTENANCE - P2 MAINT	1 076 426.20	688 057.51	388 368.69	56.44
46139300 MANDAT MAINTENANCE - P3 GER	360 768.64	196 872.20	163 896.44	83.25
46139500 MAINTENANCE MANDAT - P5 SENSIB	147 880.50	94 658.77	53 221.73	56.22
46139600 MANDAT MAINTENANCE - P6	285 047.59	175 851.44	109 196.15	62.10
46139800 MANDAT MAINTENANCE INTERESSEM	2 233.20	1 634.40	598.80	36.64
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 785 060.11	2 785 060.11		
50820400 BONS SOUSCRIPTION 1M€ 10A2.4	1 000 000.00	1 000 000.00		
50820500 BONS SOUSCRIPTION 750K€ 5A1.4	750 000.00	750 000.00		
50820600 BONS SOUSCRIPTION 1M€ 2 ANS	1 000 000.00	1 000 000.00		
50880000 INTERETS COURUS SUR OBLIGATION	35 060.11	35 060.11		
DISPONIBILITES	13 042 240.09	11 851 409.97	1 190 830.12	10.05
51200100 CE SPL OSER	6 071 263.34	6 513 730.08	442 466.74	6.79
51200200 CE DÉPÔT EN CAPITAL	181 849.07	62 000.00	119 849.07	193.30
51220200 CE RÉGION L. CLAUDEL	11 142.80	40 883.88	29 741.08	72.75
51240100 CE MONTMÉLIAN MÉDIATÈQUE	10 190.70		10 190.70	
51250100 C.A.T. 12*250K_0.80%ÉCH 01/02	3 000 000.00	3 000 000.00		
51250200 C.A.T. 10*250K_0.66%ÉCH 15/02	2 000 000.00	2 000 000.00		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
51250700 C.A.T. 15*100k€ verts progress	1 500 000.00		1 500 000.00	
51280100 CE GRIGNY JOLIOT CURIE	71 996.10	89 697.93	17 701.83-	19.73-
51870200 INTÉRÊTS COMPTE À TERME	195 798.08	145 098.08	50 700.00	34.94
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	21 224.27	8 367.94	12 856.33	153.64
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	21 224.27	8 367.94	12 856.33	153.64
Total III	163507125.91	128027588.27	35479537.64	27.71
TOTAL GENERAL	163549983.40	128058716.84	35491266.56	27.71

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	11 105 050.00	11 105 050.00		
10130100 CAPITAL SOCIAL - ENTRANT	5 870 510.00	5 870 510.00		
10130200 CAPITAL SOCIAL - OPERATIONS	5 234 540.00	5 234 540.00		
RESERVE LEGALE	33 438.48	30 887.36	2 551.12	8.26
10611000 RÉSERVE LÉGALE	33 438.48	30 887.36	2 551.12	8.26
AUTRES RESERVES	471 364.62	422 893.28	48 471.34	11.46
10680000 AUTRES RÉSERVES	471 364.62	422 893.28	48 471.34	11.46
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	177 181.52	51 022.46	126 159.06	247.26
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
Total I	11 787 034.62	11 609 853.10	177 181.52	1.53
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	26 653 226.40	28 390 697.22	1 737 470.82-	6.12-
16410100 CE - CRAN GEVRIER - HÔTEL DE V	1 436 357.09	1 524 083.12	87 726.03-	5.76-
16410200 CE - BOURG-EN-BRESSE - BAUDIN	588 283.98	628 147.41	39 863.43-	6.35-
16410300 CE - BOURG-EN-BRESSE - ROBIN	552 288.91	589 713.23	37 424.32-	6.35-
16410400 CE - BOURG-EN-BRESSE - LES VEN	452 636.42	482 589.13	29 952.71-	6.21-
16410500 CE - RÉGION - L.CLAUDEL	714 796.42	760 997.36	46 200.94-	6.07-
16410600 CE - MONTMÉLIAN - MÉDIATHÈQUE	121 365.43	129 138.57	7 773.14-	6.02-
16410700 CE - GRIGNY - ECOLES JOLIOT CU	1 841 519.98	1 937 400.83	95 880.85-	4.95-
16420100 CDC - CRAN GEVRIER - HÔTEL DE	1 416 502.63	1 502 686.09	86 183.46-	5.74-
16420200 CDC - BOURG-EN-BRESSE - BAUDIN	586 622.39	625 427.41	38 805.02-	6.20-
16420300 CDC - BOURG-EN-BRESSE - ROBIN	550 729.00	587 159.68	36 430.68-	6.20-
16420400 CDC - BOURG-EN-BRESSE - LES VE	445 929.74	475 166.51	29 236.77-	6.15-
16420500 CDC - BOURG-EN-BRESSE - ST EXU	1 304 616.56	1 401 782.92	97 166.36-	6.93-
16420600 CDC - BOURG-EN-BRESSE - FAVIER	1 030 264.89	1 094 998.53	64 733.64-	5.91-
16420700 CDC - RÉGION - L.MONTGOLFIER	411 105.48	439 441.16	28 335.68-	6.45-
16420800 CDC - RÉGION - L.CLAUDEL	701 904.82	747 003.53	45 098.71-	6.04-
16420900 CDC - RÉGION - L.AMBLARD	628 235.91	668 621.94	40 386.03-	6.04-
16421000 CDC - RÉGION - L.LES CANUTS	2 437 995.47	2 596 377.36	158 381.89-	6.10-
16421100 CDC - RÉGION - L.A.PICASSO	2 178 125.41	2 323 064.20	144 938.79-	6.24-
16421200 CDC - RÉGION - L.S.WEIL	1 564 003.50	1 675 629.46	111 625.96-	6.66-
16421300 CDC - MONTMÉLIAN - MÉDIATHÈQUE	363 790.74	386 606.94	22 816.20-	5.90-
16421400 CDC - ANNECY - LES ROMAINS	2 097 411.33	2 240 451.97	143 040.64-	6.38-
16421500 CDC - GRIGNY - ECOLES JOLIOT C	926 931.02	992 983.14	66 052.12-	6.65-
16421600 CDC - RÉGION - L.LA PLÉIADE	1 611 182.40	1 714 307.88	103 125.48-	6.02-
16430100 BPI - RÉGION - L.MONTGOLFIER	415 860.80	444 927.95	29 067.15-	6.53-
16430200 BPI - RÉGION - L.LA PLÉIADE	1 635 529.59	1 741 318.26	105 788.67-	6.08-
16430300 BPI - RÉGION - L.AMBLARD	639 236.49	680 672.64	41 436.15-	6.09-
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		150.00	150.00-	100.00-
51860000 FRAIS BANCAIRES À PAYER		150.00	150.00-	100.00-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 707 324.51	6 343 661.08	2 636 336.57-	41.56-
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	2 316 044.16	4 363 102.20	2 047 058.04-	46.92-
40810000 FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	1 391 280.35	1 980 558.88	589 278.53-	29.75-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	6 720 090.16	6 981 909.85	261 819.69-	3.75-
42510000 NOTES DE FRAIS	4 371.46	1 868.02	2 503.44	134.02
42820000 DETTES PROV. CONGÉS PAYÉS	69 965.95	57 875.52	12 090.43	20.89
43100000 URSSAF	37 677.00	31 167.00	6 510.00	20.89

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
43120000 URSSAF TA SOLDE	776.94	641.75	135.19	21.07
43720000 MUTUELLE - MALAKOFF MÉDÉRIC HU	10 228.96	8 307.08	1 921.88	23.14
43732000 RETRAITE - APICIL	12 160.53	9 390.65	2 769.88	29.50
43780000 TICKETS RESTAURANTS		2 520.00	2 520.00-	100.00-
43820000 CHARGES SUR CONGÉS À PAYER	29 103.40	24 235.89	4 867.51	20.08
43860000 ORGANISMES - AUTRES CHARGES À	690.51	5 981.14	5 290.63-	88.46-
44210000 ETAT-PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE	4 759.00	4 562.00	197.00	4.32
44410000 ETAT-IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	40 025.00		40 025.00	
44551000 TVA À DÉCAISSER	22 122.00	13 057.00	9 065.00	69.43
44571000 TVA COLLECTÉE À 20 %		356.80	356.80-	100.00-
44581000 TVA NON ENCORE DÉCLARABLE	78 422.36	77 961.48	460.88	0.59
44587000 TVA SUR FACTURES À ÉTABLIR	6 408 126.05	6 743 136.52	335 010.47-	4.97-
44860000 ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	1 661.00	849.00	812.00	95.64
AUTRES DETTES	114552395.30	74 647 174.37	39905220.93	53.46
41100000 COLLECTIF CLIENTS	15 888.48	14 300.41	1 588.07	11.11
41940000 CLIENTS - REDEVANCE AVANCE PRÉ	50 333.31	54 362.31	4 029.00-	7.41-
46111000 MANDAT - AVANCES DEMANDÉES	112 752 612.05	73 557 776.04	39 194 836.01	53.28
46112000 MANDAT MAINTENANCE - RBT DEMAN	1 630 143.20	1 000 941.72	629 201.48	62.86
46152000 MANDAT - PÉNALITÉS RETENUES	84 256.54	10 806.20	73 450.34	679.71
46778000 DETTES DIVERSES	18 253.63	8 521.88	9 731.75	114.20
46779000 Comité Social et économique	908.09	465.81	442.28	94.95
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	129 912.41	85 271.22	44 641.19	52.35
48710000 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	129 912.41	85 271.22	44 641.19	52.35
Total IV	151762948.78	116448863.74	35314085.04	30.33
TOTAL GENERAL	163549983.40	128058716.84	35491266.56	27.71

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 *	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	578 483. 20	625 541. 91	47 058. 71-	7. 52-
70220000 B.E.A. REDEVANCES R2	196 798. 03	222 826. 39	26 028. 36-	11. 68-
70220100 B.E.A. REDEVANCE R2 - REV	27 729. 59	24 595. 02	3 134. 57	12. 74
70230000 B.E.A. REDEVANCES R3	110 679. 38	124 304. 92	13 625. 54-	10. 96-
70230100 B.E.A. REDEVANCE R3 - REV	17 647. 49	14 680. 04	2 967. 45	20. 21
70240000 B.E.A. REDEVANCES R4	118 029. 34	124 368. 12	6 338. 78-	5. 10-
70240100 B.E.A. REDEVANCE R4 - REV	17 021. 37	11 786. 09	5 235. 28	44. 42
70250000 B.E.A. REDEVANCES R5	42 821. 70	54 574. 59	11 752. 89-	21. 54-
70250100 B.E.A. REDEVANCE R5 - REV	6 148. 52	5 233. 10	915. 42	17. 49
70260000 B.E.A. REDEVANCES R6	19 382. 15	29 842. 23	10 460. 08-	35. 05-
70260100 B.E.A. REDEVANCE R6 - REV	11 049. 68	5 172. 41	5 877. 27	113. 63
70270000 B.E.A. REDEVANCES INTÉRESSEMEN	11 175. 95	8 159. 00	3 016. 95	36. 98
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	1 416 885. 97	1 075 260. 63	341 625. 34	31. 77
70610000 B.E.A TRAVAUX		44 622. 33	44 622. 33-	100. 00-
70610100 HONORAIRES - AUDITS ÉNERGÉTIQU	281 750. 00	196 748. 00	85 002. 00	43. 20
70610200 HONORAIRES - A.M.O.	8 001. 00	7 269. 00	732. 00	10. 07
70610400 HONORAIRES - MANDATS - EXPLOIT	57 720. 83	41 831. 73	15 889. 10	37. 98
70610600 HONORAIRES - MANDATS	1 072 890. 12	810 501. 69	262 388. 43	32. 37
70612100 HONORAIRES - REV - AUDITS	745. 96		745. 96	
70612600 HONORAIRES - RÉV - MANDATS	62 415. 79	18 750. 53	43 665. 26	232. 87
70860000 INDEMNITÉ RÉSIILIATION DE MANDA		8 610. 50	8 610. 50-	100. 00-
70880000 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITÉS	1 854. 00	7 645. 00	5 791. 00-	75. 75-
70880100 RÉTROCESSION PDT. PHOTOVOLTA"Q	69 523. 80-	62 318. 09-	7 205. 71-	11. 56-
70880200 RÉTROCESSION PRIME PHOTOVOLTA"	1 155. 60-	1 155. 60-		
70880300 RÉTROCESSION FRAIS PHOTOVOLTA"	2 187. 67	2 755. 54	567. 87-	20. 61-
Chiffre d'affaires NET	1 995 369. 17	1 700 802. 54	294 566. 63	17. 32
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	12 057. 85	5 333. 36	6 724. 49	126. 08
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	12 057. 85	5 333. 36	6 724. 49	126. 08
AUTRES PRODUITS	17. 75	897 647. 65	897 629. 90-	100. 00-
75800000 PRODUIT DE GESTION COURANTE	17. 75	195. 70	177. 95-	90. 93-
75880000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU		897 451. 95	897 451. 95-	100. 00-
Total des Produits d'exploitation	2 007 444. 77	2 603 783. 55	596 338. 78-	22. 90-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	629 763. 29	656 623. 86	26 860. 57-	4. 09-
60537000 B.E.A. BUDGET CHARGE PHOTOVOLT	2 187. 67	2 755. 52	567. 85-	20. 61-
60537100 B.E.A. RÉTROCESSION PHOTOVOLTA	69 523. 80-	62 318. 09-	7 205. 71-	11. 56-
60537200 BEA RETROCESS PRIME PHOTOVOLTA	1 155. 60-	1 155. 60-		
60538000 B.E.A. INTERESSEMENT	11 175. 95	8 159. 00	3 016. 95	36. 98
60539000 B.E.A. BUDGET COMPTE DE RÉSERV		45 245. 18	45 245. 18-	100. 00-
60612000 CARBURANTS, LUBRIFIANTS	2 208. 20	4 398. 35	2 190. 15-	49. 79-
60630000 FOURNITURES ENTRETIEN, PETIT É	5 263. 72	545. 68	4 718. 04	864. 62
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 808. 15	536. 82	2 271. 33	423. 11
61100000 SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE	5 920. 00		5 920. 00	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	39 312. 44	34 579. 82	4 732. 62	13. 69
61380400 LOCATION 308 ESSENCE 08/19	3 597. 56	4 195. 21	597. 65-	14. 25-
61380500 LOCATION 208 ESSENCE 09/19		2 277. 51	2 277. 51-	100. 00-
61380600 Locations Diverses		447. 30	447. 30-	100. 00-
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIÉ	9 364. 04	4 300. 00	5 064. 04	117. 77
61551000 ENTRETIEN MATÉRIEL DE TRANSPOR	1 313. 29	548. 03	765. 26	139. 64
61560100 CPRO - MAIL IN BLACK	716. 80	658. 00	58. 80	8. 94

* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 *	
			Euros	%
61560200 CPRO - FIREWALL	2 975.95	2 550.47	425.48	16.68
61560300 CPRO - BOITE AUX LETTRES HÉBER	1 534.68	1 395.79	138.89	9.95
61560400 CPRO - COPIEUR LOCATION MAINTEN	3 458.61	3 511.97	53.36-	1.52-
61560500 CPRO - MAINTENANCE CONTRAT PRI	5 483.40	5 083.01	400.39	7.88
61560600 CPRO - SAUVEGARDE ISI BACKUP	2 184.64	2 107.34	77.30	3.67
61560700 ATELIER 111 - SITE INTERNET	1 620.00	1 620.00		
61560800 CPRO - TEAMS	271.20	302.40-	573.60	189.68
61560900 GESPROJET	3 620.84	3 299.16	321.68	9.75
61561000 MAINTENANCE - P1	19 382.15	29 842.23	10 460.08-	35.05-
61561100 MAINTENANCE - P1 - RÉVISION	11 049.68	5 172.41	5 877.27	113.63
61562000 MAINTENANCE - P2	196 797.46	222 827.23	26 029.77-	11.68-
61562100 MAINTENANCE - P2 - RÉVISION	27 729.49	24 595.02	3 134.47	12.74
61563000 MAINTENANCE - P3	128 326.85	138 984.97	10 658.12-	7.67-
61565000 MAINTENANCE - P5	42 822.79	54 574.55	11 751.76-	21.53-
61565100 MAINTENANCE - P5 - RÉVISION	6 150.63	5 201.86	948.77	18.24
61566000 CPRO - SAGE & EFAKTO	3 325.00	3 325.00		
61566100 ORANGE - MCO COLLAB	535.83	506.22	29.61	5.85
61566200 C PRO LICENCES OFFICE 365	1 764.90	659.51	1 105.39	167.61
61566300 LUCCA - FIGGO - LOGICIEL RH	800.10	741.00	59.10	7.98
61610100 ASSURANCES - RESP. CIVILE GÉNÉ	16 065.72	14 776.22	1 289.50	8.73
61610200 ASSURANCES - R.C.M.S.	1 200.00	1 200.00		
61610300 ASSURANCES - LOCAUX GRENOBLE	487.76	395.93	91.83	23.19
61610400 ASSURANCE LOCAUX VOLVIC	339.93	288.36	51.57	17.88
61610500 Assurance Locaux Lyon	312.50	65.29	247.21	378.63
61630000 ASSURANCES - TRANSPORT	736.16	2 035.22	1 299.06-	63.83-
61810000 DOCUMENTATION GÉNÉRALE		37.49	37.49-	100.00-
62260000 HONORAIRES	16 820.00	5 250.00	11 570.00	220.38
62260100 HONORAIRES EXPERTISE-COMPTABLE	11 050.00	10 075.00	975.00	9.68
62260200 HONORAIRES COMMISSARIAT AUX CO	10 585.40	8 754.80	1 830.60	20.91
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	449.69	171.09	278.60	162.84
62280000 AUTRES RÉMUNÉRATIONS	17 376.98	3 375.82	14 001.16	414.75
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	3 464.08	2 524.05	940.03	37.24
62510000 FRAIS AREA	4 433.68	3 599.91	833.77	23.16
62514000 FRAIS PÉAGE, TRAIN, PARKING, H	29 289.17	18 170.22	11 118.95	61.19
62520000 INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES	4 676.79	2 234.94	2 441.85	109.26
62550000 FRAIS DE DEMENAGEMENT		2 150.00	2 150.00-	100.00-
62561000 FRAIS REPAS	3 483.03	2 284.45	1 198.58	52.47
62570000 RÉCEPTIONS	7 010.10	997.00	6 013.10	603.12
62600300 FRAIS POSTAUX	2 932.22	2 956.37	24.15-	0.82-
62620100 LIGNE FIXE	354.22	340.75	13.47	3.95
62620200 ABONNEMENT INTERNET	300.00	360.00	60.00-	16.67-
62620300 LIGNES MOBILES	6 551.38	6 019.96	531.42	8.83
62620400 FIBRE	6 791.70	6 774.90	16.80	0.25
62780000 SERVICES BANCAIRES	7 562.33	7 117.62	444.71	6.25
62810000 COTISATIONS ET CONCOURS DIVERS	4 467.83	3 800.40	667.43	17.56
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	6 068.20	5 336.27	731.93	13.72
63130000 FORMATION CONTINUE	604.20	321.27	282.93	88.07
63511000 C.F.E. ET C.V.A.E.	3 104.00	2 488.00	616.00	24.76
63512000 TAXE FONCIÈRE	1 854.00	1 678.00	176.00	10.49
63514000 TAXE SUR VÉHICULES DE SOCIÉTÉ	506.00	849.00	343.00-	40.40-

* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1 *	
					Euros	%
SALAIRES ET TRAITEMENTS	917 329.90		754 051.75		163 278.15	21.65
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	851 537.52		703 418.00		148 119.52	21.06
64122000 CONGÉS PAYÉS PROVISIONNÉS	12 090.43		4 901.41		7 189.02	146.67
64130000 INDEMNITÉS TRANSPORT PUBLIC	3 744.88		2 411.50		1 333.38	55.29
64131000 PRIMES ET GRATIFICATION PPV	39 957.07		34 487.50		5 469.57	15.86
64141000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	10 000.00		8 833.34		1 166.66	13.21
64149010 AVANTAGE EN NATURE VEHICULE	1 594.23		1 674.89		80.66	4.82
64170000 AVANTAGES EN NATURE	1 594.23		1 674.89		80.66	4.82
CHARGES SOCIALES	369 604.14		302 213.28		67 390.86	22.30
64502000 CHARGES SOCIALES SUR PROV. C.P	4 867.51		1 252.53		3 614.98	288.61
64510000 COTISATIONS - URSSAF	242 223.06		199 213.00		43 010.06	21.59
64520000 COTISATIONS - MUTUELLES	34 381.09		26 898.74		7 482.35	27.82
64531000 COT. CAISSE RETRAITE COMPL. EM	64 648.99		54 398.17		10 250.82	18.84
64713000 PART PATRONALE TICKETS RESTAUR	17 339.40		16 097.40		1 242.00	7.72
64720000 VERSEMENTS AU CSE	697.09				697.09	
64750000 MÉDECINE DU TRAVAIL	2 297.00		1 765.00		532.00	30.14
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	3 150.00		2 588.44		561.56	21.69
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	16 011.00		18 161.21		2 150.21	11.84
68111000 DOT/AMORT. IMMOB. INCOPORELLES	4 680.00		6 130.00		1 450.00	23.65
68112000 DOT/AMORT. IMMOB. CORPORELLES	11 331.00		12 031.21		700.21	5.82
AUTRES CHARGES	25.12		903 429.60		903 404.48	100.00
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE	25.12		5 977.65		5 952.53	99.58
65880000 SUBVENTIONS À REVERSER			897 451.95		897 451.95	100.00
Total des Charges d'exploitation	1 938 801.65		2 639 815.97		701 014.32	26.56
Résultat d'exploitation	68 643.12		36 032.42		104 675.54	290.50
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	110 937.92		77 883.02		33 054.90	42.44
76880000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	57.92		1 051.38		993.46	94.49
76885000 INTÉRÊTS COURUS SUR COMPTE À T	50 700.00		41 771.53		8 928.47	21.37
76886000 INTERETS DES OBLIGATIONS	60 180.00		35 060.11		25 119.89	71.65
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	651 952.50		495 204.66		156 747.84	31.65
79600000 TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIÉ	651 952.50		495 204.66		156 747.84	31.65
Total des Produits financiers	762 890.42		573 087.68		189 802.74	33.12
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	619 156.90		485 126.80		134 030.10	27.63
66110000 INTÉRÊTS DES EMPRUNTS	619 156.90		485 126.80		134 030.10	27.63
Total des Charges financières	619 156.90		485 126.80		134 030.10	27.63
Résultat financier	143 733.52		87 960.88		55 772.64	63.41
Résultat courant avant impôts	212 376.64		51 928.46		160 448.18	308.98
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	5 829.88				5 829.88	
77500000 PRODUITS DE CESSION D'ÉLÉM. D'	150.00				150.00	
77560000 PRODUITS DE CESSION D'ÉLÉM. D'	1 000.00				1 000.00	
77700000 QP SUBVENTION INVESTISSEMENTS	4 679.88				4 679.88	
* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois						

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 *	
			Euros	%
Total des Produits exceptionnels	5 829.88		5 829.88	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 000.00	906.00	94.00	10.38
67520000 VNC ELEMENTS ACTIF CEDES		906.00	906.00-	100.00-
67560000 VNC ÉLÉMENTS D'ACTIF CÉDÉS	1 000.00		1 000.00	
Total des Charges exceptionnelles	1 000.00	906.00	94.00	10.38
Résultat exceptionnel	4 829.88	906.00-	5 735.88	633.10
IMPOTS SUR LES BENEFICES	40 025.00		40 025.00	
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	40 025.00		40 025.00	
Total des produits	2 776 165.07	3 176 871.23	400 706.16-	12.61-
Total des charges	2 598 983.55	3 125 848.77	526 865.22-	16.86-
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	177 181.52	51 022.46	126 159.06	247.26

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	14
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	16
Autres immobilisations incorporelles	17
Evaluation des immobilisations corporelles	17
Evaluation des amortissements	17
Evaluations des produits et en cours	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Dépréciation des créances	18
Disponibilités en Euros	18
Produits à recevoir	18
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	18
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	19
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	20
Ventilation de l'effectif moyen	20
Honoraires des commissaires aux comptes	20
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	21
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	21
Résultats financiers des cinq derniers exercices	22

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

La Société Publique Locale d'Efficacité Energétique a été créée le 1er Janvier 2013.

Son object est, sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes, d'accompagner ses actionnaires dans la mise en oeuvre de leur stratégie et de leur projets de rénovation énergétique, sur leur propre patrimoine ou dans le cadre d'une politique dédié.

Son siège sociae est fixée dans les locaux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 1 esplanade François Mitterrand, CS20033, 69269 LYON Cedex 02.

Sa durée est fixée à 99 ans.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 163 549 983.40 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 995 369.17 Euros et dégageant un bénéfice de 177 181.52 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	62 374		5 752
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	82 251		19 921
Emballages récupérables et divers	14 625		1 528
TOTAL	96 875		21 449
Prêts, autres immobilisations financières	5 203		1 539
TOTAL	5 203		1 539
TOTAL GENERAL	164 452		28 740

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			68 126	68 126
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		11 960	90 211	90 211
Emballages récupérables et divers			16 153	16 153
TOTAL		11 960	106 364	106 364
Prêts, autres immobilisations financières		1 000	5 742	5 742
TOTAL		1 000	5 742	5 742
TOTAL GENERAL		12 960	180 232	180 232

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	57 536	4 680		62 216
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	71 336	10 126	11 960	69 501
Emballages récupérables et divers	4 452	1 205		5 657
TOTAL	75 788	11 331	11 960	75 158
TOTAL GENERAL	133 323	16 011	11 960	137 374

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 680				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 126				
Emballages récupérables et divers	1 205				
TOTAL	11 331				
TOTAL GENERAL	16 011				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 742	0-	5 742
Autres créances clients	44 653 514	8 451 559	36 201 955
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 095	12 095	
Taxe sur la valeur ajoutée	263 975	263 975	
Débiteurs divers	102 729 017	102 729 017	
Charges constatées d'avance	21 224	21 224	
TOTAL	147 685 567	111 477 870	36 207 697

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	26 653 226	1 769 712	7 368 524	17 514 990
Fournisseurs et comptes rattachés	3 707 325	3 707 325		
Personnel et comptes rattachés	74 337	74 337		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90 637	90 637		
Impôts sur les bénéfices	40 025	40 025		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 508 670	6 508 670		
Autres impôts taxes et assimilés	6 420	6 420		
Autres dettes	114 552 395	114 552 395		
Produits constatés d'avance	129 912	129 912		
TOTAL	151 762 948	126 879 434	7 368 524	17 514 990
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 737 471			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10. 0000	11 105 050			11 105 050

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciel	60 461	33.33
Logiciel avant 2017	2 290	100.00
Site internet	5 375	33.33

Les logiciels étaient amortis en linéaire sur 12 mois jusqu'au 31.12.2016

Depuis le 01.01.2017, les logiciels sont amortis en linéaire sur 3 ans.

Le site internet acquis en 2014, était également amortis en linéaire sur 3 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Dégressif	4 à 10 ans
Matériel de bureau	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	6 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

La société appréhende ses produits selon la méthode à l'avancement.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes des mandats apparaissent à l'actif et au passif du bilan.

Le solde vis-à-vis des Collectivités Mandantes figure au passif dans la rubrique "autres dettes" pour 11.738.414,66 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	38 449 027
Autres créances	12 095
Valeurs mobilières de placement	35 060
Disponibilités	195 798
Total	38 691 980

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 391 280
Dettes fiscales et sociales	101 421
Total	1 492 701

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21 224
Total	21 224
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	129 912
Total	129 912

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Comptabilisation des baux emphytéotiques administratifs (BEA) de rénovation énergétique

La société a comptabilisé les BEA qu'elle a signé en 2014, 2015, 2016 et 2017 suivant le modèle dit de la "créance financière" car le contrôle qu'exerce l'autorité publique sur l'investissement que la SPL réalise n'autorise pas cette dernière à inscrire cet actif à son bilan.

Comptabilisation de 3 contrats de SWAP à taux d'intérêts

La société a souscrit 3 contrats de swap de taux d'intérêts afin de faire correspondre les contrats de prêts à taux variables aux loyers fixes prévus dans les baux emphytéotiques administratifs.

Cession Dailly sur les opérations

La société a consenti, en garantie des emprunts de long terme et au profit des prêteurs, sur toutes les opérations, une cession Dailly de la part des loyers correspondant aux remboursements et aux intérêts desdits emprunts.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de Services	1 483 524
Prestations liées aux baux emphytéotiques (BEA)	
Redevances facturées aux Collectivités dans le cadre des BEA	578 483
Refacturations Diverses	66 638
Total	1 995 369

Répartition par secteur géographique	Montant
Région Auvergne-Rhône-Alpes	1 995 369
Total	1 995 369

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	14
Employés	4
Total	18

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10.585,40 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 10.585,40 euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits Cession Elements Actifs	150	77500000
- Produits Cession Elements Actifs	1 000	77560000
- QP Subvention d'investissements	4 680	77700000
Total	5 830	
Charges exceptionnelles		
- VNC Elements Actif Cédés	1 000	67560000
Total	1 000	

Le 15/02/2024
Mr Philippe TRUCHY

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	10 801	10 801	10 999	11 105	11 105
Nbre des actions ordinaires existantes	1 080 105	1 080 105	1 099 905	1 110 505	1 110 505
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	7 754	3 558	2 065	1 701	1 996
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	36	10-	65-	70	23
Impôts sur les bénéfices	5				40
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	11	31-	82-	51	177
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.03	0.01-	0.06-	0.06	0.17
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	9	12	13	14	18
Montant de la masse salariale de l'exercice	466	534	652	754	917
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	195	228	275	302	370